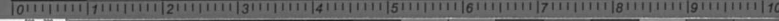


inches

centimeters



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87	L*
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17	a*
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46	b*

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Golden Thread

Colors by Munsell Color Services Lab

Dan Williams

dis

GES

Ed 69 bis / 2

Archives cantonales vaudoises

RMS 1/1.044.853

Microfilm



REVUE

de

DE LA PAROISSE

de la paroisse

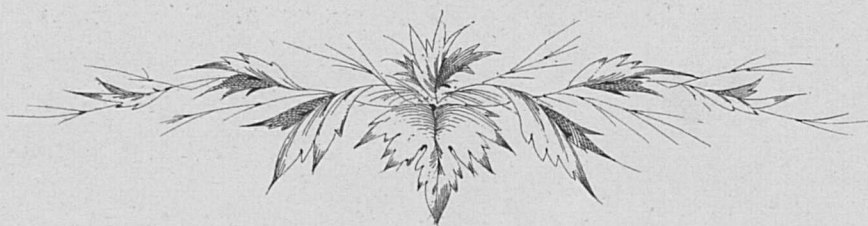
REGISTRE

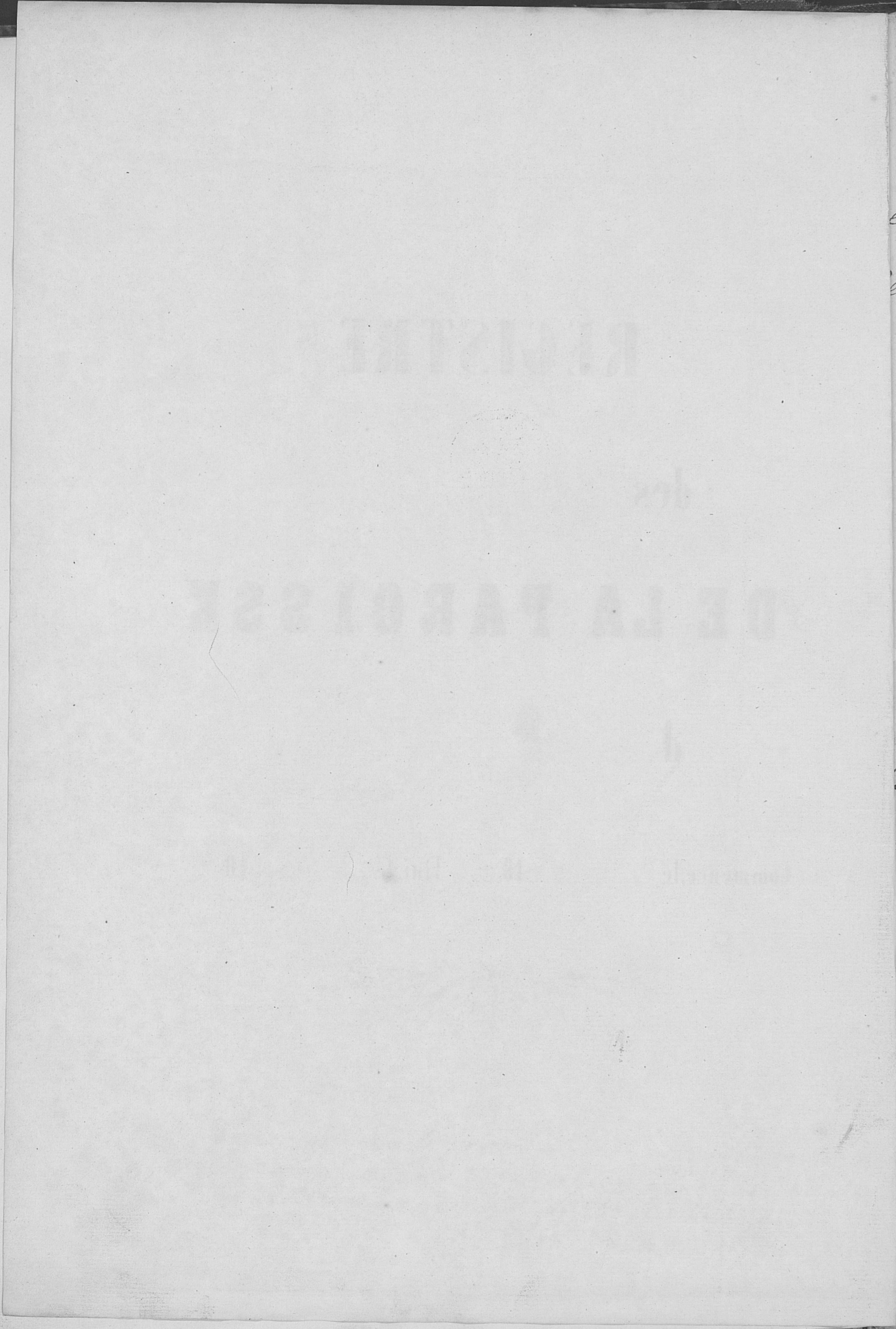
des _____

DE LA PAROISSE

d _____

Commencé, le _____ 18 ____ Fini, le _____ 18 ____





en
8
er

3
H

REGISTRE DES MARIAGES

Page 1.

de la Paroisse de La Chaun

N^o 1.
Berthol
&
Renaud.

Le quinzième Novembre Mil huit Cent vingt un,
a été célébré dans l'église de La Chaun, en
présence de Daniel Chamot et Jean Leubar
domiciliés à La Chaun, le mariage de Jean
henry frederich Berthol bourgeois de
Chardonnay domicilié à La Chaun, âgé de
vingt trois ans, fils de Louis César frederich
Berthol et de Jeanne Kupper sa femme, et
de Susanne Renaud bourgeoise de La Chaun
domiciliée au dit lieu, âgée de vingt six ans,
fille de henry francois Renaud et de Marie
Besson sa femme, après que les époux
mont exhibé les certificats de publications
de bans de ce mariage qui ont eu lieu
dans les paroisses de La Chaun et d'Apples.
Les certificats rappelés dans cette inscription
demeurent déposés aux archives de la Cure.

J. Olivier Past.

2.
Berthol
&
Humbert.

Le quinzième Novembre Mil huit Cent vingt un,
a été célébré dans l'église de La Chaun, en
présence de Daniel Chamot et Jean Leubar
domiciliés à La Chaun, le mariage de Jean
henry Berthol bourgeois de Chardonnay
domicilié à La Chaun âgé de trente ans,
fils de Jean Louis Berthol et de Jeanne
henriette Emery sa femme, et de Jeanne
françoise Humbert bourgeoise de La Chaun
domiciliée au dit lieu, âgée de dix neuf
ans, fille de Jean francois Humbert et de
Jeanne Dumont sa femme, après que
les époux mont exhibé les certificats de
publications de bans de ce mariage, qui
ont

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de La Chaun

ont eu lieu dans les paroisses de La Chaun et d'Apples, et l'acte de Consentement de la Mère et du tuteur de l'épouse mineure. Les Certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux Archives de la Cure. J: Olivier Past.

3.
Guea
&
Guea.

Le vingt huitième Décembre Mil huit Cent vingt un, a été célébré dans l'église de La Chaun, en présence de Pierre Bredon domicilié à Chevilly et d'Abraham Mingard domicilié rière La Chaun, le mariage de Jean Marc Daniel Guea âgé de vingt quatre ans, bourgeois de La Chaun et de Cottouay domicilié au dit La Chaun, fils de Jean Henry Guea et de Jeanne Louise Wuichet sa femme, Et de Jeanne Françoise Pauline Guea âgée de vingt un ans, bourgeois de La Chaun domiciliée au dit lieu, fille de Jean David Guea et de Jeanne Susanne Schrevel sa femme, après que les époux ont exhibé les Certificats de publications de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans les paroisses de La Chaun et de Cottouay, et l'acte de Consentement du Père et de la Mère de l'épouse mineure. Les Certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux Archives de la Cure. J: Olivier Past.

Je Certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la Cure du Pasteur de La Chaun. à Cottouay le 27 Juillet 1822.

J: Olivier Pasteur de La Chaun.

REGISTRE DES MARIAGES

Page

de la Paroisse de

--	--	--	--	--	--

20

Cossonay le 7^e Janvier 1823.

Très honorés Messieurs les membres du
Département de justice et police!

J'ay l'honneur de vous envoyer les copies
des Registres des actes de l'état civil de
la paroisse de La Chaun, que j'ai tenus
jusqu'à la fin de l'année écoulée. Il n'y
a point eu de mariage b'ni à La Chaun
pendant la dite année.

Agreez, Messieurs les membres du
Département de justice et police, l'assurance
de mon respect. J. Olivier Pasteur
de Cossonay.

Page 2^{me}

... dans l'Eglise
... les deux
... neuf ans,
... Chamot &
... guide de Chauv.
... de Franne
... de bans de ce
... le acte de con-
... es de la Pa-
... Despel Past^r

... l'Eglise de
... nialz à La-
... demeurant à
... de Jean Etie
... Henriette Cha-

... Jacob Henry
... mont exhibé
... rois de Lavi:
... urons dépos
... Despel Past^r

... lise de La Champ
... La Champ le mari-
... Dame Gingin & de
... âgé de vingt-
... ans, fille de Jean

Louis Berthol & Henriette née Emery sa femme, après que l'Évêque nous exhibé le certi-
ficat de publication de Despel de ce mariage qui ont eu lieu dans la Paroisse de La Maraz,
Apples & Buppi, ainsi que de La Champ. Le certificat rappellé dans cette inscription, demeu-
rent déposés dans les archives de la Paroisse.

Mr. Despel Past^r

Je certifie que la présente Copie, est conforme à l'Original, déposé aux Archives
de la Paroisse de La Champ.
Cossonay le Lundi 12 Janvier 1823.

Mr. Despel Past^r

Non lue

2c

1077
La Grange

James M. ...

1077
La Grange
James M. ...

2d

1833.

Lafayette

Pointe à la Harpe

REGISTRE DES MARIAGES

Page 3^{me}

de la Paroisse de La Champ pour l'année 1823.

N. D. Chamot
&
Longchamp.

Le Jeudi vingt-troisième Janvier mil-huit-cent-vingt-trois, a été célébré dans l'Eglise de La Champ, en présence d'Isaac fils d'Henry Guex & de Jean Smith, tous les deux domiciliés à La Champ, le mariage de Jean Daniel Chamot, âgé de vingt-neuf ans, bourgeois de La Champ & y demeurant, fils majeur de Jacques Henry Chamot & Henriette Renaud, & de Jeanne Louise Longchamp, âgée de vingt ans, bourgeoise de Chaux-ne sur le Veysin & y demeurant, fille mineure de Jean David Longchamp & de Françoise Henriette Guyar, après que les Epoux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans la Paroisse de La Champ & Cauxmors, ainsi que l'acte de consentement du père de l'épouse, les quelles pièces demeurent déposés dans les archives de la Paroisse.

— M. Despel Past.

N. B. Schmidt
&
Chamot.

Le Jeudi dixième Avril mil-huit-cent-vingt-trois, a été célébré dans l'Eglise de La Champ, en présence de David Dufour & Henry Berthol, tous les deux domiciliés à La Champ, le mariage de Jean Samuel Schmidt, âgé de vingt-sept ans, & demi, demeurant à La Champ, bourgeois de Lavigny pr. Aubonne & de Worbb au Canton de Berne, fils de Jean Elie Schmidt & de feu Louise Françoise née Emery sa femme, — & de Jeanne Henriette Chamot, âgée de vingt-cinq ans, bourgeoise de La Champ & y domiciliée, fille de Jacob Henry Chamot & de Françoise Henriette née Renaud sa femme, après que les Epoux ont exhibé les certificats de publication de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans la Paroisse de Lavigny, de La Champ & de Worbb. Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la Paroisse.

— M. Despel Past.

N. C. Gingin
&
Berthol.

Le Jeudi dixième Avril mil-huit-cent-vingt-trois, a été célébré dans l'Eglise de La Champ en présence de Daniel Chamot & de Rodolphe Schmidt, tous les deux domiciliés à La Champ le mariage d'Henry Gingin âgé de vingt-six ans, bourgeois de La Sarraz, fils de Pierre Gingin & de Magdelaine née Culevay sa femme, & de Jeanne Henriette Berthol âgée de vingt ans, demeurant à La Champ, bourgeoise de Chardonnay Paroisse d'Apples, fille de Jean Louis Berthol & d'Henriette née Emery sa femme, après que les Epoux ont exhibé les certificats de publication de bans de ce mariage qui ont eu lieu dans la Paroisse de La Sarraz, d'Apples & Buppi, ainsi que de La Champ. Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés dans les archives de la Paroisse.

— M. Despel Past.

N. T. Despel

Je certifie que la présente Copie est conforme à l'Original, déposé aux Archives de la Paroisse de La Champ.

Cussonay le Lundi 12 Janvier 1823.

— M. Despel Past.

REGISTRE DES MARIAGES

Page 125

de la Paroisse de La Chauss, en 1824

N^o 7^{me}
Jotterand
&
Curchod

Le Jeudi cinquième Février mil-huit-cent-vingt-quatre, a été célébré dans l'Eglise de La-Chauss, en présence de Jean François Belon & Isaac Louis Belon, tous les deux domiciliés à Bière, le mariage de Jean Gedeon Etienne Jotterand, âgé de vingt-cinq ans, bourgeois de Bière, demeurant à Vich, fils majeur d'Isaac Gabriel Jotterand & de Jeanne Louise née Autier sa femme, & de Jeanne Marie Curchod âgée de vingt-six ans, bourgeoise de Dommarin, demeurant à La-Chauss, fille majeure de Jean Daniel Curchod & de Jacqueline née De la Grètar sa femme, après que les Epoux ont exhibé les Certificats de Publication, de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans les Paroisses de Bière, de Vich, de Dommarin & de La-Chauss. Lesdits certificats demeurent déposés aux archives de la Paroisse.

M. Desbets Past.

N^o 8^{me}
Peyrollaz
et
Menaud

Le dix neuvième Août mil huit cent vingt quatre, a été célébré dans l'Eglise de La-Chauss, en présence de Marc Henri Berthold et de Frédéric Berthold, l'un et l'autre domiciliés à La-Chauss; le mariage de Frédéric fils majeur d'Emmanuel Peyrollaz et de Louise Marie Jaquillard sa femme, bourgeois de Villars Lusson, demeurant à La-Chauss; et de Jeanne Louise Menaud, demeurant aussi à La-Chauss, fille mineure de feu Louis Menaud bourgeois de La-Chauss et de Jeanne Decurnex, sa veuve; après que les époux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans les Paroisses de Sarraz et de La-Chauss. Les certificats rappelés dans cette inscription, demeurent déposés aux archives de la Cure.

L. Burnier Past.

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de *La Chauss.*9.
Trollet
et
Laurent.

Le trentième Décembre mil huit cent vingt quatre, a été célébré dans l'Eglise de La Chauss, en présence de Samuel Mingard et de Marc Henri Berthold, domiciliés à La Chauss, le mariage de Pierre Daniel Trollet de Seigneux, domicilié à La Chauss, fils mineur de feu Pierre Daniel Trollet et de Rose née Corthey ses père et mère d'une part; et de Suzanne Marie Gabrielle Laurent, domiciliée à Chevilly, fille mineure de feu Georges Abram Laurent de Ley et de Rose Lydie Besson ses père et mère d'autre part, après que les époux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans les Paroisses de La Chauss, de Cuarnens, de Coupière et de Berchier. Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la Cure.

L'Burnier Past^r

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

Page

de

let

de

de

let

Page

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

Cononay 24^{me} Mars 1826.

5a

Très-honorés Messieurs les Membres du Département
de Justice et Police.

Si je ne vous ai pas envoyé la copie du Régistre
des Mariages de ma Paroisse, c'est qu'en effet, il
ne s'y en est point tenu, durant l'année 1825.

Peut-être aurais-je dû vous donner cette explication
en vous faisant l'expédition des autres Régistres. Veuillez
recevoir mes excuses de cet oubli, et agréer, Messieurs
les Membres du Département de Justice et Police
l'assurance de mon respect.

L'Burnier Paroissier

Page 6

a été
de
Chaux,
uy, et
major de
le cultre
Babloz,
de feu
, après
Chaux, et
tion de
rappelés
de la

le dépôt

Letter of 24th March 1856.

Messieurs les Membres du Département
des Travaux Publics.

Je me suis honoré de recevoir de votre
bureau les lettres de votre Excellence
du 10 et du 15 courant, par lesquelles
vous m'avez fait connaître que les
plans de la route de la Chapelle
à la Chapelle de la Chapelle, et
de la Chapelle de la Chapelle à la
Chapelle de la Chapelle, ont été
adoptés par votre Excellence.

Travaux Publics

Bibliothèque de la Ville de Paris

Copyright 1846

5c

Dr. [illegible]

1846

Dr. [illegible] of [illegible] N.Y.



5d

Au Bureau

888
3 27 mars
1826

CUISSONNE

Au Département de Justice et Police

Lausanne



REGISTRE DES MARIAGES

Page 6

de la Paroisse de La Chaup.

10.
Moser
et
Bubloz.

Le quatorzième Septembre mil huit cent vingt six, a été célébré dans le temple de La Chaup, en présence de Henri Moser et de Henri Bubloz, domiciliés à La Chaup, le mariage de Francois Moser domicilié à La Chaup, et bourgeois de la Corporation du Canton de Vaud, fils majeur de Louis Elie Ferdinand Moser, et de Anne Marie née Levoitre sa femme ——— et de Jeanne Marie Françoise Bubloz, bourgeoise de La Chaup et y demeurant, fille mineur de feu Jacob Bubloz, et de Jeanne née Chamoix sa femme, après que les bans de mariage ont été publiés à La Chaup, et que les époux ont exhibé le certificat de publication de bans dans la Paroisse de Lausanne. Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux Archives de la Cure.

H. G. Dupratz Pasteur,

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la cure de La Chaup.

Comouay 27^e Janvier 1827

H. G. Dupratz Pasteur

Page

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

Page

Page

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

--

de la Paroisse de La Chaup

1827

11.
Humbert
et
Renard

Le vingt septième Avril mil huit cent vingt sept a été célébré dans le Temple de La Chaup, en présence de Marc Henri Berthold et de Henri Nublot, domiciliés à La Chaup, le mariage de Charles Humbert, domicilié à La Chaup, et bourgeois de La Chaup, fils mineur de défunt François de Jacob Humbert, et de Marguerite Feller — et de Anne Sophie Henriette Renard, bourgeoise de La Chaup, et y demeurant, fille mineure de feu François Renard et de Susanne née Nublot sa femme, après que les bans de ce mariage ont été publiés à La Chaup; le certificat de publication de ces bans demeure déposé aux Archives de la cure. /

H. G. Duprat Pasteur

12
Mange
et
Le Coultre

Le dix neuvième Juillet mil huit cent vingt sept a été célébré dans le Temple de La Chaup, en présence de Daniel Frohlic et de Jean Leubar, domiciliés à La Chaup, le mariage de Jean Marc Mange, domicilié à La Chaup, et bourgeois de Rougemont, de Vullierens, et de Gollion, Neuf de Marianne Voland, et fils majeur des défunts Pierre Jean Mange et Jeanne Elizabeth née Tander, sa femme — et de Jeanne Elizabeth Le Coultre, bourgeoise de Chenit, et demeurant à La Sarrat, Neuve de Jean François Le Coultre, et fille majeure des défunts Jean Samuel Gleyre et Jeanne Esther née Boyay sa femme, après que les bans de ce mariage ont été publiés à La Chaup, à La Sarrat, au Chenit, à Gollion, à Rougemont et à Vullierens. Ces six certificats de publications de bans demeurent déposés aux Archives de la cure. /

H. G. Duprat Pasteur

Je certifie que la précédente Copie est conforme à l'original déposé aux archives de la cure de La Chaup.

Copenhey 28^e Janvier 1828. H. G. Duprat Pasteur

Page

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

--

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

Page



Page

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

DE LA PAROISSE de La Chaup.

Le vingt-cinquième Avril mil-huit-cent-vingt-huit,
a été célébré le mariage promis

N° 13

Renaud
et
ChamotHeuri François Renaud,
fils de Heuri Renaud,et de défunte Marie née Besson
sa femme, de La Chaup,
domicilié à La Chaup,
agé d'environ vingt-neuf ans,

Entre

Et Rose Henriette Chamot,
fille de David François Chamot,et de Rose née Dupuis sa femme,
de La Chaup,
domiciliée à La Chaup,
agée d'environ dix huit ans.

Cémoins

Gabriel Chamot et Samuel Renaud de La Chaup.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des baus publiés sans opposition dans la Paroisse de
La Chaup, et du consentement donné à l'épouse mineure
par ses père & mère, le quatorzième Mars mil huit cent
vingt huit, les quelles pièces sont déposées aux Archives de
La Chaup, la dernière avec les pièces relatives au Régis-
tre des publications de baus de mariage.

H. G. Duprat Pasteur



REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt-cinquième Avril mil-huit-cent-vingt-huit,
à été célébré le mariage promis

N^o 14

Jaquillard
et
Bublôt

Jean Jacques Jacquillard,
fils de Abram Jacquillard,
et de Catherine né Dégys femme,
de Rougemont,
domicilié à Lachaux,
agé d'environ vingt-deux ans et
neuf mois,

Entre

Et Françoise Bublôt, fille
fille de Daniel Bublôt
et de Marianne né Jonin femme,
de Lachaux,
et domiciliée, agée d'environ
agée de vingt-quatre ans.

Cémoins

Marc Henri Berthold et Jean Olivier Louis Guesp,
domiciliés à Lachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des baus publiés sans opposition dans les Paroisses de Lachaux
et de Rougemont, et du consentement donné à l'Époux mineur
par ses père et mère, le vingt-huit Février mil huit cent vingt
huit, lesquelles pièces sont déposées aux Archives de la
Sicre, la dernière avec les pièces relatives au Registre des
publications de baus de mariages.

H. G. Duprat Curé

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé
aux archives de la cure de Lachaux.

Conouay 30^e Janvier 1829. H. G. Duprat Curé

DE LA PAROISSE d

Le *mil-huit-cent-*
a été célébré le mariage promis

N^o

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Page

REGISTRE DES MARIAGES

Le _____ mil-huit-cent-
à été célébré le mariage promis

N^o

Entre

Et

filz de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

9a

Au Secrétaire en Chef du Département de Justice
et Police

Monsieur

J'ai l'honneur de vous envoyer mes copies des
Registres de l'Etat Civil de ma paroisse de Lachaux
pour l'année 1830, vous faisant observer qu'il
n'y a pas eu de mariage béni à Lachaux dans le
cours de l'année dernière.

Me trouvant au bout de mon papier de copies, je
vous serais fort obligé de m'en envoyer pour les
Registres de naissances et de décès.

Agrez, Monsieur je vous prie l'assurance de toute
ma considération

Ch. M. Boissard

Cossonay le 22 février 1831.

Page 10

Sept de
l'année suivante

le 1^{er} Décembre
Alexandre César
de la Légion
et fonction

Lachaux, prie
sept-cent-quatre
Jeuneurs N° 6,
cur, & de Mar-
dit Canton de
staire à Collo-
mier, légalisé de
au jeu. D'une

Canton de
ira, demeurant
Jean François

Henri Dally, décédé au dit Weillerens le Douze Juillet mil-huit cent
huit, & de Rose Susanne Vivian la Peur, demeurant à Aclens,
Sud dit Canton de Vaud, & consentante par acte passé devant Me
Durand Juge de Paix du Cercle de Collombier, Canton de Vaud, le
dix sept Novembre dernier, légalisé & enregistré à Paris le vingt dix
du même mois par Beaujeu. D'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur

96

Chas. M. Downing

The first thing I
 thought of when I
 saw the first
 of the
 first
 of the
 first

9d

Monsieur le Secrétaire en Chef
du Département de Justice &
Police.

Lausanne.

M
Jo
B

de la Paroisse de Lachaux.

No. 15.
Voland
&
Bally.

Par autorisation du Conseil d'Etat en date du vingt sept de Novembre mil huit cent vingt neuf, j'ai transcrit la piece suivante à la requiition du Sieur Francois Voland de Lachaux.

Préfecture du Département de la Seine.

Ville de Paris

3^e Mairie.

Extrait du Registre des Actes de Mariage de 1823.

L'An mil-huit-cent-vingt-trois, le vingt sept Décembre à onze heures & demie du matin, par devant nous Alexandre César Crette de Palluel, Ecuier, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, Maire du troisième arrondissement, faisant fonction d'Officier de l'Etat Civil.

Sont comparus Francois Louis Voland né à Lachaux, près Collonay, Canton de Vaud en Suisse, le quinze Juin mil-sept-cent-quatre-vingt-sept, teneur de livres, demeurant à Paris, Rue des Jeuneurs N^o 6, majeur, fils de Jean Francois Daniel Voland, Cultivateur, & de Marguerite Guyot, son Epouse, demeurant à Lachaux Suidit Canton de Vaud, & consentant par acte passé devant M^e Guetz notaire à Collonay, en présence de témoins, le dix sept Novembre dernier, légalisé & enregistré à Paris le vingt six du même mois par Beaujeu. D'une part.

Et Henriette Catherine Bally née à Weillerens Canton de Vaud en Suisse, le neuf Mai mil-huit-cent-un, rentière, demeurant à Paris, Rue des Jeuneurs N^o 6, majeure, fille de Jean Francois Henri Bally, décédé au dit Weillerens le Douze Juillet mil-huit-cent-huit, & de Rose Susanne Vivian la Poux, demeurant à Aclens, Suidit Canton de Vaud, & consentante par acte passé devant M^e Durand Juge de Paix du Cercle de Collombier, Canton de Vaud, le dix sept Novembre dernier, légalisé & enregistré à Paris le vingt six du même mois par Beaujeu. D'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Sarchaux.

approuvé l'insertion du
mot aussi, au dessus de la
ligne. Ch. M. Poiseaud

mariage, dont les publications ont été faites à Paris, à cet arron-
-dissement, les Dimanches seize & vingt trois Novembre, dernier
à midi, & affichées pendant l'intervalle prescrit par la Loi, sans
qu'il nous ait été signifié aucune opposition au dit mariage. Faisant
droit à leur réquisition après avoir préalablement donné lecture, de
dites publications, des actes de naissance des comparans, des consen-
-temens des père & mère du requérant; de l'acte de décès du père de
la requérante, du consentement de la mère, & du Chapitre. Six des
titre du Code Civil, intitulé, du mariage. Après avoir ^{aussi} vu la déclar-
-tion à serment de la requérante, certifiée sous la foi du serment
des quatre témoins ci-après nommés, que quoique son père ne soit
pas dit dans son acte de décès, marié à Rose Susanne Vivian, néan-
-moins il y a identité pour lui; & qu'il y a également identité pour
la mère prénommée Rose seulement dans son consentement & Rose
Susanne dans l'acte de naissance de la dite requérante. Nous avons
demandé au futur Epoux & à la future Epouse, s'ils veulent se
prendre pour mari & pour femme, & chacun d'eux ayant répon-
-du séparément & affirmativement nous avons déclaré au nom
de la Loi que François Louis Voland, & Henriette Catherine Dally,
sont unis par le mariage. Etant observé que les pièces annexées
au présent mariage, sont au nombre de six, lesquelles ont été
cotées & paraphées par première & dernière. De quoi nous avons
dressé acte en présence des Sieurs, Louis Frédéric Chevallier âgé de
vingt sept ans, employé, demeurant à Paris, Rue Datté du rempart
N° 20, Engelbertus Meugens, âgé de vingt-huit ans, employé,
demeurant à Paris, Rue des Jeuneurs N° 6, Leger Philipp Boyer,
âgé de trente trois ans, employé, demeurant à Paris, Rue Bleue
N° 11, & Joseph Michel Charzal, âgé de trente six ans, rentier,
demeurant à Paris, Rue Jean Jacques Rousseau N° 12; tous amis
des Epoux. Et ont les Epoux ainsi que les témoins signé avec nous
après lecture faite. Signé au Régistre. L. C. Dally. f. L. Voland.
f. Chevallier, E. Meugens, Boyer, Charzal & Crette.
Delivré par nous Maire du troisième arrondissement de

Paris, le trente Janvier mil-huit-cent-vingt-neuf.

Le Sceau. Signé Fournier.

Nous, Juge, pour Mr. le Président du Tribunal de première Instance du Département de la Seine, certifions que la signature ci-contre est celle de Mr. Fournier, Maire du troisième arrondissement de cette Ville.

Paris le trente Juillet dix huit-cent-vingt-neuf.

Le Sceau. Signé Barbow.

Vu pour légalisation de la signature de Mr. Barbow Juge au Tribunal civil de la Seine.

Paris le 1er Aoust 1829.

Pour le garde des Sceaux & par délégation.

Le Directeur de la Comptabilité du Ministère de la Justice.

Le Sceau. Signé Romer.

Le Ministre des affaires étrangères certifie véritable la signature d'autre part de Mr. Romer.

Paris le 5^e Aoust 1829.

Par autorisation du Ministre.

Le Chef du Bureau des Passports & légalisations

Le Sceau. Signé Delamarre.

Vu pour légalisation du Sceau & de la signature ci-dessus.

Paris, 6^e Aoust 1829.

Le Chargé d'Affaires de la Confédération Suisse.

Par autorisation.

Le Sceau. Signature inlisible.

Pour copie conforme à l'Extrait, atteste.

Ch. M. Boiveau *Ch*

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé dans les Archives de la Paroisse de Sarchaux.

Copponay, onze Janvier mil-huit-cent-trente.

Ch. M. Boiveau *Ch*

REGISTRE DES MARIAGES
de la Paroisse de

app
not
lign

[Faint, illegible handwriting in a large rectangular frame, likely containing marriage records.]

DE LA PAROISSE d

12 a

Je soussigné Pasteur de Lachaux, Curé de
Cossonay, certifie qu'il n'y a pas eu de mariage
célébré dans ma paroisse de Lachaux pendant
l'année mil-huit cent-trente et un.

Cossonay 17^e Février 1852 Ch^r. M^r. Boiceau P^{re}

le vu

The University of Toronto
 Library
 128 St. George Street
 Toronto, Ontario
 M5S 1A5

12c

12d

DE LA PAROISSE d

N^o

Le *mil-huit-cent-*
a été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cénoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

Le trente & un Mai — mil-huit-cent-trente-deux
à été célébré le mariage promis

N^o 16
Bournand
&
Secoultre.

Entre

Théodore Bournand
fils de Jean Gabriel Bournand,
et de Jeanne François née Meillorez
& sa femme, d'Éclagnens & Biolley
domicilié à Magnoux, domicilié à
Éclagnens, âgé d'environ trente
& un ans & neuf mois.

Et Jeanne Louis Secoultre,
fille de feu Jean François Secoultre,
et de Jeanne née Glayre sa femme,
de Chenit, ^{allée du Lac de Soux.}
domiciliée à Lachaux
agée d'environ vingt-neuf ans.

Cémoins

Charles Louis Secoultre domicilié à Cotonay, & Isaac Louis
Secoultre, domicilié à Lachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des Bans publiés sans opposition, dans les paroisses du Chenit,
de Donneloye, de Gumœns & de Lachaux, comme aussi de la
lettre du Département de Justice & Police en date du dix-neuf
Mai mil-huit-cent-trente-deux, qui annonce que les époux sont
dispensés de faire publier leurs ~~mariages~~ bans de mariage à Paris,
leur précédent domicile; lesquelles pièces avec le billet d'armes de
l'époux sont déposés dans les archives de la Paroisse.

Ch. M. Boiveau Pth

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la Paroisse
de Lachaux. Cotonay, 12^e Février 1833.

Ch. M. Boiveau Pth

DE LA PAROISSE de *Lachaux*.

N^o

Le _____ *mil-huit-cent-*
a été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

Le _____ mil-huit-cent-
à été célébré le mariage promis

N^o

Entre

Et

filz de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE de Lachaux.

Le vingt cinq Avril. mil-huit-cent-trente-trois.
a été célébré le mariage promis

N° 17.

Gues.
&
Aubert.

Entre

Jean François Louis Gues —	Et Jeanne Louise Aubert de Moyry.
filz de Charles Gues —	fille de Jean François Aubert —
et de Jeanne Gues sa femme —	et de Louise née Avocat sa femme.
d e Lachaux —	de Moyry. —
domicilié à Lachaux —	domiciliée à Moyry —
agé d'environ vingt six ans & cinq	agée d'environ vingt six ans &
mois.	quatre mois.

Cémoins

Isaac Samuel Gues, frere de l'époux, domicilié à Genève, & François
Louis Prosset de Lachaux, y demeurant.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des Bans publiés sans opposition dans les Paroisses de Cuarnens
& de Lachaux; lesquelles pièces avec le billet d'armes de l'époux
sont déposés dans les archives de la Paroisse.

Ch. M. Boiveau *Boiveau*

REGISTRE DES MARIAGES

Le huit Aoust ————— mil-huit-cent-trente-trois
à été célébré le mariage promis

N^o 18.
Gues
&
Fabre

Entre	
Henri Daniel Frederic Gues fils de David Gues et de Susette née Schvinck. à sa femme, de Lachaux - domicilié à Lachaux - agé d'environ trente trois ans.	Et Jeanne Susanne Fabre fille de Jean Charles Daniel Fabre, et de François Henriette née - à Courvoisier sa femme, de Chavannes ^{le Veyron} domiciliée à Chavannes le Veyron agé d'environ trente ans.

Cémoins

Marc Henri Samuel Wagnon de Lisle & Jean Antoine
Prossy de Lachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des Bans publics sans opposition dans les Paroisses de
Cuarnens & de Lachaux; comme aussi du Billet d'Armes
de l'Epoux, lesquelles pièces demeurent déposés dans les
Archives de la Paroisse.

Ch^d. M^r. Boiveau *Py*

DE LA PAROISSE de Lachaux

Le dix neuf Septembre mil-huit-cent-trente-trois
a été célébré le mariage promis

N° 19.

Prossy.
&
Prossot.

Entre

François Philippe Gabriel Prossy
fils de Jean Antoine Prossy -
et de Marie Henriette Spingard sa
femme, de Lachaux -
domicilié à Lachaux -
agé d'environ vingt deux ans.

Et Louis Henriette Prossot -
fille de Jean Daniel Benjamin Prossot
et de Henriette Bettens sa femme
de Lachaux -
domiciliée à Lachaux -
agée d'environ vingt trois ans.

Cémoins

Pierre Abram Spingard de ~~Lachaux~~ ^{Chapelle} & Jean Marc Henri Guez
de Lachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu;
1°. des Bans de mariage publiés sans opposition dans
l'Eglise de Lachaux;
2°. Des Actes de consentement, donnés aux deux Epoux
mineurs par leurs Peres respectifs; lesquelles pièces demeurent
dépôtées dans les Archives de la Paroisse.

Chd. M. Boiceau P^r

Approuvé la rature
& l'insertion au
dessus du mot Chapelle
= pelle. Ch. M. Boiceau P^r

REGISTRE DES MARIAGES

Le dix neuf Septembre mil-huit-cent-trente-trois
à été célébré le mariage promis

N° 20.

Prenaud
&
Prenaud.

Jean Francois Louis Prenaud
fils de Jean Gabriel Prenaud
et de Julie née Ducret sa femme,
de Lachaux
domicilié à Lachaux,
agé d'environ quarante six ans.

Entre

Et Jeanne Pros. Prenaud
fille de Henri Prenaud
et de Marie née Besson sa femme,
de Lachaux
domiciliée à Lachaux
agée d'environ trente deux ans.

Témoins

Francois Louis Prochet de Lachaux, & Jean Francois Louis Leubar
de Cossonay.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des Bans publiés sans opposition dans les Paroisses de
Lachaux, d'Orbe & de Collex-Bossy au Canton de Genève.

Ch. M. Boiveau

Je certifie que la présente Copie est conforme à l'original déposé aux archives de la
Paroisse de Lachaux. Cossonay, le 26^e Juin 1834. Ch. M. Boiveau

DE LA PAROISSE de Lachaux.

Le trois Avril ————— mil-huit-cent-trente quatre
a été célébré le mariage promis

Entre

N° 21.
Guyaz.
Prosset.

Jean François Louis Guyaz,	Et Jeanne Henriette Prosset.
fils de Samuel Rodolph Guyaz.	fille de Daniel Prosset.
et de Louise Pauline née Boyay	et de Fanchette Gronde sa femme
sa femme, veuf de feu Marie François	de Lachaux
domicilié à Cuarnens,	domiciliée à Lachaux
âgé d'environ trente huit ans.	agée d'environ trente six ans.

Témoins

Jean François Clément de Cuarnens, & Jean François Louis Prosset de Lachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1°. Des Bans publiés sans opposition dans les Paroisses de
Cuarnens & de Lachaux,
2°. De l'acte de décès de Marie Françoise Chappuis première
femme de l'Époux.

Ch. M. Boiceau P^{re}

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt quatre Avril — mil-huit-cent-trente quatre
à été célébré le mariage promis

N^o 99.Bergen
&
Poland.

Entre

Marc Louis Berger, —
fils de Jean Marc Berger, —
et de Marie Emery sa femme
d'Éclépens —
domicilié à Lachaux —
agé d'environ trente neuf ans.

Et Louise Marie Poland —
fille de Jean François Daniel
~~de~~ Poland, & de Marguerite née
à Guyax sa femme, de Lachaux
domiciliée à Lachaux. —
agée ~~d'environ~~ d'environ trente sept
ans.

Cémoins

Louis Proust de Lachaux, & Jean François Louis Leubatz de
Costonay, domicilié à Lachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des Bans publiés sans opposition, dans les Eglises de Lachaux
& d'Éclépens.

Ch. M. Boiveau P^{re}

DE LA PAROISSE de Lachaux

Le douze Juin mil-huit-cent-trente-quatre
a été célébré le mariage promis

N° 23.

Gues
&
Prosy.

Entre

Jean Marc Henri Gues —
fils de Jean David Gues —
et de Jeanne Susanne née Scherwinck
sa femme, de Lachaux —
domicilié à Lachaux —
agé d'environ vingt six ans & demi.

Et Louise Eléonore Prosy —
fille de Jean Antoine Prosy —
et de Marie Henriette née Mingard
sa femme, de Lachaux —
domiciliée à Lachaux —
agée d'environ vingt quatre ans.

Cémoins

Pierre Abram Mingard de Chapelle domicilié vers Lachaux,
& Louis de Daniel Gues de Lachaux, y demeurant.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des Bans publiés sans opposition, dans l'Eglise de Lachaux.

Ch^r. M: Boiveau P^{re}

Dans

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt Novembre mil-huit-cent-trente quatre
à été célébré le mariage promis

N^o 24Gues
et
Crolliet

Entre

Marc Rodolph Samuel Gues,

fils de Marc Charles Louis Gues

et de Jeanne Marie Gues sa femme

de Sackaux

domicilié à Sackaux.

agé de environ trente et un ans et

demi.

Et Louise Françoise Crolliet,

fille de Pierre Daniel Crolliet.

et de Jeanne Rose Cothésy sa femme

de Seignaux.

domiciliée à Sackaux.

agé de environ six huit ans.

Témoins

1^o Marc Charles Louis Gues, de Sackaux, y demeurant2^o Charles Victor Gues, de Sackaux, y demeurant

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Sack
et de Dompierre, ainsi que du consentement donné à l'époux
mineur, par sa mère Jeanne Rose Cothésy.

Ch. M. Boiceau

DE LA PAROISSE de Lachaux

Le vingt Novembre mil-huit-cent-trente quatre
a été célébré le mariage promis

Entre

Jean Francois Albert Gleyres.	Et Jeanne Luce Trollis.
fils de Pierre Francois Gleyres.	fille de Pierre Daniel Trollis,
et de Jeanne née Renaud sa femme	et de Jeanne Rose née Cothésy sa femme
de Chevilly, domiciliés.	de Seigneux.
domiciliés à Lachaux.	domiciliés à Lachaux.
agé de environ vingt huit ans.	agée de environ vingt et un ans

Cémoins

1^o Jean Samuel Mingard de Sevondavaux, vicaire Lachaux.
2^o Jean Pierre Rithner des Cholleys près Chatellens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des Bans publiés sans opposition dans les Eglises
de Lachaux de Dompierre et de Cuarnens, ainsi que du Consentement
donné à l'épouse mineure par sa mère, Jeanne Rose
née Cothésy.

Ch. M. Boiveau P^{re}

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé dans
archives de la paroisse de Lachaux. Collonay 25^o 8^{bre} 1836.

Ch. M. Boiveau P^{re}

N^o 25Gleyres et
Trollis

REGISTRE DES MARIAGES

N^o

Le _____ mil-huit-cent-_____
à été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE d

N^o

Le *mil-huit-cent-*
a été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

Le _____ mil-huit-cent-
à été célébré le mariage promis

N^o _____

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE d

Le *mil-huit-cent*
a été célébré le mariage promis

N^o

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt trois Avril mil-huit-cent-trente cinq
à été célébré le mariage promis

N° 26.

Chamot &
Renard.

Entre

Henri Chamot
fils de Jacob Henri Chamot
et de Henriette née Dupuis
sa femme, de Lachaux
domicilié à Lachaux
agé d'environ vingt ans &
trois mois.

Et Jeanne Françoise Sophie
Renard, fille de Jean
et de François Louis Renard
& de Marie née Mieuville sa
femme, de Lachaux.
domiciliée à Lachaux,
agée d'environ dix neuf ans &
deux mois.

Cémoins

1^o Samuel Gabriel Chamot de Lachaux, y demeurant
2^o François Auguste Chamot de Lachaux, y demeurant.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des Bans publiés sans opposition dans l'Eglise
de Lachaux; ainsi que des actes de consentement
donnés par le père de l'épouse & qui demeurent
déposés dans les archives de la paroisse.

Ch^z M^r Boiveau M

DE LA PAROISSE de Sachaux

Le trente Avril mil-huit-cent-trente cinq
a été célébré le mariage promis

N° 27

Rochat
et
Mossy.

Entre

Jean Antoine Rochat,
fils de Abram François Rochat
et de Susanne Henriette Rochat sa femme.

de Mauraz, de l'abbaye du Lac de Joux et de Chaux,
no domicilié sur le Veuron, domicilié à Mauraz,
agé de environ vingt deux ans et dix mois.

Et Jeanne Marie Françoise Mossy,

fille de Jean Antoine Mossy,
et de Marie Henriette née Mingard sa femme

de Sachaux,
domiciliée à Sachaux.

agée de environ vingt deux ans et cinq
mois.

Cémoius

1^o Jean François Samuel Mingard de Chapelle, domicilié à Sachaux.

2^o François Gué de Sachaux, y demeurant.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des Mandats publiés sans opposition, dans les Paroisses de Sampigny,
Cuarnon, l'Abbaye du Lac de Joux, et Sachaux; ainsi que des Actes de
consentement du père de l'Époux et de celui de l'Épouse, lesquels
pères demeurent déposés dans les archives de la Paroisse.

Ch. M. Boiceau P^{re}

REGISTRE DES MARIAGES

Le trente Avril mil-huit-cent-trente-cinq
à été célébré le mariage promis

N° 28

Chamot
et
Guec

Entre

Gabriel Samuel Chamot
fils de Henri Chamot

Et Jeanne Louise Françoise Guec,
fille de Marc Henri Guec

et de Henriette née Dupuis sa femme
de Sachaux

et de Susanne Henriette née Binguet sa
à femme, de Sachaux

domicilié à Sachaux
agé de environ vingt sept ans et
quatre mois

domiciliée à Sachaux,
agé de environ vingt six ans

Cémoins

- 1° Jean François Samuel Mingard de Chapelle, domicilié à Sachaux
- 2° François Guec de Sachaux, y demeurant

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des Banns publiés sans opposition dans l'Eglise de Sachaux.

Ch. M. Boiceau P^{re}

J. Le Soussigné certifie que la présente copie
est conforme à l'original déposé dans les archives
de la paroisse de Sachaux.

Concomay 23^e 8bre 1836.

Ch. M. Boiceau P^{re}

DE LA PAROISSE de Lachaux

Le dix huit Février mil-huit-cent-trente six
a été célébré le mariage promis

Entre

N^o 29.Chamot
et
Guea

<p>François Auguste Chamot fils de David François Chamot et de Rose née Dupuis sa femme de Lachaux. domicilié à Lachaux agé de environ vingt ans et neuf mois</p>	<p>Et Marie Louise Guea fille de Jean Philippe Guea et de Jeanne Cathérine née Curchod, sa femme, de Lachaux, domiciliée à Lachaux agée de environ seize ans et neuf mois</p>
---	---

Témoins

1^o Abram Renaud de Lachaux.
2^o Louis Vasset de Lachaux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o des Bans publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux
2^o des actes de consentement donnés par le père de l'époux mineur
et par celui de l'épouse mineure.

Ch. J. M. Boiveau P^r

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt un Avril mil-huit-cent trente six
a été célébré le mariage promis

N° 30

Guea
et
Guea

Entre

Jean Charles Guea fils de Marc Abram François Guea et de Jeanne Françoise née Guea, sa femme, de Lachaux et de Cossonay. domicilié à Lachaux agé de environ vingt cinq ans et quatre mois	Et Louise Marie Guea fille de Marc Charles Louis Guea et de Jeanne née Guea sa femme, de Lachaux, domiciliée à Lachaux agée de environ vingt et un ans et dix mois.
---	---

Témoins

1^{er} Jean Isaac Verey de Cossonay, y demeurant.
2^e Abram Samuel Guea de Lachaux, domicilié à Verey.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les paroisies de Lachaux et
de Cossonay, ainsi que de l'acte de consentement accordé à l'épouse mineure
par son père.

Ch. M. Boiveau P^r

DE LA PAROISSE de Lachaux.

Le sept Juiilet mil-huit-cent-trente-six
a été célébré le mariage promis

N° 31.

Gueax
et
Dufour

Entre

Jean Louis Gueax de Lachaux
fils de Jean Gueax
et de Anne Solliard née Roumbert
de Lachaux
domicilié à Lachaux
agé de environ trente ans.

Et Françoise Jeanne Dufour
fille de David Dufour
et de Françoise née Renaud sa femme
d'Oulens,
domiciliée à Lachaux
agée de vingt sept ans onze mois.

Témoins

- 1^o Louis Rosset de Lachaux.
- 2^o Abram Renaud de Lachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les paroisses de Lachaux
et d'Oulens.

Ch. M. Boiveau Pr

REGISTRE DES MARIAGES

Le sept Juillet mil-huit-cent trente six
a été célébré le mariage promis

N^o 32

Déponds
et
Renaud.

approuvé la
correction
W. Nicati Past^r
B

Entre

Jean David Déponds
fils de Louis Déponds
et de Louise née Attenon, sa femme
de Lussery,
domicilié à Lachaux et auparavant à
Lussery, âgé d'environ vingt-cinq
ans et sept mois.

Et Louise Jeanne Marie Isaline
fille de Renaud, fille de Louis Renaud
et de Marie ^{née #} Moirville sa femme,
de Lachaux
domiciliée à Lachaux
agée de environ vingt trois ans et sept
mois.

Témoins

- 1^o Louis Rosset de Lachaux
- 2^o Abram Renaud de Lachaux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des Bans publiés sans opposition dans les paroisses de Lachaux
et de Cossonay.

Ch. M. Bricau P^r

Après avoir collationné cette copie, je la déclare conforme
au Registre original

Cossonay, le 11 Janvier 1837

W. Nicati Past^r
B

1837

Page 30

DE LA PAROISSE de Lachaux

Le vingt neuf Mars
~~consenti à ce que~~
~~a été célébré~~ le mariage promis

mil-huit-cent trente sept, j'ai

N° 33

Duboux
Tissot

Entre

Jean Daniel Duboux —
fils de Abram Frédéric Duboux
et de Jeanne Facke —
de Lachaux —
— domicilié à Lachaux
agé de trente un ans;

Et Jeanne Louise Charlotte Marie Tissot
fille de Isaac Louis Tissot
et de Marie Magdeleine nie Loyetoux sa
et femme, de Daillens —
domiciliée à Daillens —
agée de vingt huit ans,

fut célébré dans l'Eglise de Prilly
Genoines

M. Nicoté Pasteur

3

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

Le six Avril ————— mil-huit-cent trente sept
a été célébré le mariage promis

N^o 34

Taillet
à
Deurnee

Entre

Pierre Jérémie Taillet —
fils de François Jamb Taillet
et de Marianne née Amey sa femme
de Vallorbes
domicilié à Vallorbes
agé de trente ans

Et Isaline Angelique Deurnee
fille de Jean Pierre Deurnee
et de Lisette née Duraney sa femme
de Lofsonay
domiciliée à Lofsonay
agée de vingt trois ans.

Par jugement du Tribunal d'appel
de Caen de Vaud rendu
en date du 5 décembre 1834 déclaré
définitif et exécutoire le

le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Inscrit le

L'officier de l'état civil:

MENTION CONFORME

L'ATTESTE:

(Signé) J. Plan-
Fischer, not.

J. Plan-
Fischer

Témoins

Henry Chamois, et François Roland domiciliés tous
deux à Lachaume

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1. Des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Vallorbes et de Lofsonay.
 2. Des extraits baptismaires des deux époux constatant qu'ils sont tous deux majeurs.
 3. De l'extrait mortuaire de Suzanne Françoise née Grobet femme défunte de l'époux.
 4. Du consentement donné par le Pasteur de Vallorbes à ce que ce mariage fut célébré dans l'Eglise de Lachaume.
- Lesquelles pièces demeurent déposées dans les archives de la Paroisse.

N. Nicati Pasteur

DE LA PAROISSE de Lachaux

Le six Juillet ————— mil-huit-cent-trente sept
a été célébré le mariage promis

N^o 35
Babelay
ou
Golar

Entre

Jean François Babelay
fils de David Victor Babelay
et de Marguerite née Triquet sa
femme, de Bournens.
y domicilié.
agé de vingt huit ans

Et Jeanne Catherine Golar
fille de Louis Golar
et de Nanette née Lurehod sa femme
des Bioux, commune de l'abbaye
domiciliée à Lachaux et
précédemment à Feuthalar
agée de vingt ans.

Témoins

Samuel Bourgeaud, de Feuthalar
Henri Pharnot de Lachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des baus publiés sans opposition dans les Eglises de
Lachaux, l'abbaye, Sullens et Feuthalar.

2^o Des extraits baptismaires des deux époux.

3^o Du consentement donné à ce mariage, par le
Père de l'épouse mineure

Lesquelles pièces demeurent déposées dans les archi-
-ves de la Paroisse.

H. Nicati Past^r

REGISTRE DES MARIAGES

Le dix huit mil-huit-cent-trente sept
a été célébré le mariage promis

N^o 36.

Prochat
et
Moray

Alexandre Prochat
fils de David Louis Prochat
et de Marie née Trisier sa femme
de Ladoorra et du Lieu,
domicilié à La Sarra
agé de pres de vingt trois ans

Entre

Et Françoise Moray
fille de Jean marc Moray
et de Marguerite née Liéb sa femme
de Villars Sainte Croix
domiciliée à Mex
agée de vingt quatre ans.

Cémoins

Henry Chamot, et François Voland, domiciliés tous
deux à Lathouze

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1. Des bans publiés sans opposition dans son Eglise de
Ladoorra, Le Lieu, Mex et Bussigny.
2. Des extraits Baptistaires des deux époux
3. Du consentement donné à ce mariage par le Père
de l'Epoux Mineur.
4. Du consentement donné par le Pasteur de
Ladoorra, à ce que ce mariage fut tenu dans l'Eglise
de Lathouze,
Lorsquelles pièces demeurant déposées dans son Archives
des Paroisses

H. Nicati Past^r

Je déclare la présente
feuille copie conforme
au registre origi-
-nal.

Lafonay 10 Avril 1838

H. Nicati Past^r

DE LA PAROISSE de *Lachaux*

Le vingt quatre Août mil-huit-cent-trente sept
a été célébré le mariage promis

N^o 37.

Entre

Prenaud
et
Baudat

Jean Prenaud
fils de *Henri François Prenaud*
et de *Jeanne née Matheysa femme*
de *Lachaux*
domicilié à *Lavigny*
agé de *trente quatre ans.*

Et *Christine Baudat*
fille de *Ulrich Halley*
et de *Marie Madeleine née Met-*
-zener sa femme
de *Listes*
domiciliée à *Lachaux.* et
précédemment à *Lavigny.*
agée de *trente trois ans.*
Veuve de feu *Jean François*
Baudat.

Témoins

Henry Abramot, et *François Kobaud*, domiciliés tous
deux à *Lachaux.*

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des bans publiés sans opposition dans l'Eglise
de *Lachaux*, de *Listes* et *Lavigny.*

2^o De l'acte de naissance de l'Épouse et de l'extrait
baptistaire de l'Épouse

3^o De l'extrait mortuaire de *Jean François Baudat*
mari défunt de l'Épouse.

Lesquelles pièces demeurent déposées dans les Archives
de la Paroisse.

H. Miati Pasteur



REGISTRE DES MARIAGES

Le deux Novembre mil-huit-cent-trente-sept
a été célébré le mariage promis

N^o 38
Badoux
et
Gues

Entre

Jean Daniel Badoux
fils de feu Jean Jacques Badoux
et de Jeanne Marguerite nièce
de Cremin

domicilié à Lachaux
agé de vingt-neuf ans.

Et Jeanne Rose Françoise Gues
fille de Marc Charles Louis Gues
et de Jeanne nièce Gues sa femme
de Lachaux

domiciliée à Lachaux
agée de trente six ans.

Témoins

Henry Chamot, et François Soland Domiciliés tous deux
à Lachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des bans publiés sans opposition dans les
Églises de Lachaux et de Courtille
2^o Des extraits de naissance des deux époux, constatant
qu'ils sont tous deux majeurs.

Lesquelles pièces demeurent déposées dans son archive
de la Paroisse.

W. Nicati Pasteur

DE LA PAROISSE de Laetraux

Le vingt Décembre mil-huit-cent-trente huit
a été célébré le mariage promis

N° 39

Julliet
et
Rochoat

Entre

Jacques Adam Julliet
fils de Louis Abram Julliet
et de Françoise née Dufour sa femme
de Commeny
domicilié à Morges
agé de vingt quatre ans.

Et Louise Julienne Rochoat
fille de Louis Prodoxph Alexandre
Rochoat
et de Marienne née Rochoat
sa femme
de l'abbaye et du Pont Lieu #
domiciliée au Pont
agée de vingt quatre ans.

approuvé la recture
du mot Pont.

W. Nivati Past

Témoins

Henri Charrot, et Jean Abram Renaud, domiciliés
tous deux à Laetraux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1. Des bans publiés sans opposition dans les Eglises
de Commeny, Morges, l'abbaye et le Lieu.

2. Des extraits de Naissance des deux époux certifiant qu'ils
sont majeurs.

3. Du consentement donné par le Pasteur de Morges, à ce
que ce mariage fut célébré à Laetraux

Lesquelles pièces demeurent déposés aux Archives de
la Paroisse.

W. Nivati Past

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt sept Décembre mil-huit-cent-trente huit
a été célébré le mariage promis

N^o 40.

Collioud
et
Paillard

Jean Henri Collioud
fils de Jacques Collioud
et de Isaline née Burrier sa femme
de Protte
domicilié à Aubonne
agé de trente sept ans,
Jeuf de Jeanne Marguerite
Marianne Collioud née Dehore.

Entre

Et Manette Paillard
fille de Victor Paillard
et de Suzanne née Grépin sa femme
de Sainte Croix
domiciliée à Orbe
agée de vingt six ans.

Cémoins

Henri Chamot et Jean Abram Renaud domiciliés
tous deux à Labeaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1^o Des baus publiés sans opposition dans les Eglises de
Protte, Aubonne, Sainte Croix et Orbe.

2^o Des extraits de l'Etat civil des deux époux constatant
qu'ils sont tous deux majeurs.

3^o De l'extrait mortuaire de Jeanne Marguerite Marian-
ne Collioud, née Dehore.

4^o Du consentement donné par le Paroissier d'Aubonne à
ce que ce mariage fut célébré à Labeaux.

Lesquelles pièces ensemble ont été déposées aux archives de la
Paroisse.

H. Nicati Past^r

Je déclare cette feuille
copie conforme au
Registre Original déposé
aux archives de la Paroisse

Leporeux 7 Mars 1839

H. Nicati Past^r

DE LA PAROISSE de Laebauve

Le vingt sept Décembre mil-huit-cent-trente huit
a été célébré le mariage promis

N^o 41
Touan
Berthet

Entre

Heuri Victor Emmanuel Touan
fils de Joseph Touan
et de Suzanne née Michoud sa femme
d'Algier
domicilié à Aubonne
agé de trente trois ans
Veuf, d'Olive Louise Touan née
Paillard

Et Louise Kamoise Berthet
fille de Jean Louis Berthet
et de Jeanne Henriette née Farre
sa femme
de Sillars-sous-Yens
domiciliée à Lausanne
agée de trente cinq ans.

Témoins

Heuri Charnot et Jean Abraham Renaud, domiciliés tous
deux à Laebauve

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1. Des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Lausanne, Agiez, Aubonne et Sillars-sous-Yens.
2. Des extraits de naissance des deux Epoux constatant qu'ils sont majeurs.
3. De l'original mortuaire d'Olive Louise Touan née Paillard et du consentement donné par le Père d'Aubonne à ce que ce mariage fut célébré dans l'Eglise de Laebauve laquelle pièce demeurent déposées dans les Archives de la Paroisse.

N. Nicati Past

3

REGISTRE DES MARIAGES

Le dix huit Juillet mil-huit-cent-trente-neuf
a été célébré le mariage promis

N° 42.

Peyrollaz
et
Rocheat

Louis Simeon Peyrollaz
fils de Emmanuel Peyrollaz
et de Louise née Jacquillard sa femme
de Villars Lussery
y domicilié et précédemment à Lachaux
agé de trente deux ans.

Entre

Et Louise Melanie Rocheat
fille de Abram Louis Samuel Rocheat
et de Louise Marie née Belaz sa
femme
de l'abbaye du Lac de Joux
domiciliée au Fort et précédemment
à Sullivrens
agée de vingt un ans.

Témoins

Henri Charnot, et Jean Abram Renaud domiciliés
tous deux à Lachaux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1. Des bans publiés sans opposition dans les Eglises
de Lachaux, L'épave l'abbaye et Sullivrens.
2. Des extraits de Naissance des deux époux
3. Du consentement donné à ce mariage par le
père de l'épouse mineure
4. Du consentement donné par le Paroisse de
Lachaux à ce que ce mariage fut célébré à Lachaux.
Lesquelles pièces demeuront déposées aux archives de
la Paroisse.

W. Nivat Paroisse

DE LA PAROISSE de Lœschau

Extrait du Registre des mariages célébrés par le Juge de Paix du Cercle de Merges en vertu de la Loi du 12 Décembre 1835.

Le sixième Juillet mil-huit-cent-quarante le Juge de Paix Soussigné a procédé à la célébration du mariage promis

N° 43.

Moser et Ansermier

Entre

Jean Louis Moser fils de Louis Elie Ferdinand Moser et de Anne Marie ni Le coutres de la Corporation du Canton de Saur de Feithaz domicilié à Lœschau agé de quarante cinq ans, environ.

Et Jeanne Suzanne Ansermier (Ansermier) Thonnette fille de Francois Ansermier et de Marguerite ni Durillard de Feithaz domiciliée à Ebrandens agée de trente trois ans, environ.

A cet effet le Juge de Paix Soussigné s'est fait remettre, conformément à la loi du 12 Décembre 1835, sur le mariage civil, la déclaration donnée par le Pasteur de la Paroisse de Lœschau et Saur de Feithaz de vingt huit Juin mil huit cent quarante. Etantant que les époux ont remplis les formalités requises par la loi et que les pièces ci-après désignées sont déposés dans les archives de la Cure, savoir:

- 1° L'acte de naissance des Epoux et celui de l'Epouse.
- 2° Les promesses de mariage publiés sans opposition dans l'Eglise de Lœschau, Saur de Feithaz et Ebrandens.
- 3° Le visa de la Commission des Hospices en date du 6 Juin 1840.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

En conséquence, le Juge de Paix, après avoir reçu de chaque époux séparément la déclaration qu'ils se prennent pour mari et femme, a prononcé au nom de la loi, qu'ils sont unis par le mariage.

Fait et passé dans la maison de commune de Merges le jour et jour ci-dessus, en présence des témoins Soussignés.

Léonard Sigier au Registre: Louis Dufour, Frédéric Dupertuis.

Le Juge de Paix du Cercle de Merges

(L.S.)

(Signé) H. de Beausobre Juge de Paix

Le septième Juillet mil huit cent quarante, l'extrait ci-dessus dont l'original est déposé aux archives de la Paroisse, m'a été transmis par le Juge de Paix du Cercle de Merges, j'en ai transcrit sur son invitation, et j'atteste la fidélité de la copie.

H. Nivalé Pasteur

REGISTRE DES MARIAGES

Le cinq Octobre mil-huit-cent quarante
a été célébré le mariage promis j'ai consenti à ce que le mariage promis

N° 24

David
et
Rosset.

Entre

Rodolph François Louis Samuel David
fils de Jean Pierre David
et de Suzanne née Charlet sa femme
d'Essertine
domicilié à Luchaux
agé de vingt neuf ans

Et Jeanne Marie Henriette Rosset
fille de feu Henri Rosset
et de Louise Suzanne née Duran
et de sa femme, de Luchaux
domiciliée à Luchaux
agée de vingt six ans

Céramus

fut célébré dans l'Eglise de Luffronay.

H. Nicoté Faut
3

~~La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu~~

Le Maire que cette
copie est conforme
au Régistre

9 Mars 1841

H. Nicoté Faut
3

41a

Chef Département de Justice et Police

Messieurs

J'ai l'honneur de vous adresser les
copies du registre de l'état civil de la
Paroisse de Sauchaux pour l'année 1841.

La feuille du Registre des mariages
n'étant pas remplie, j'ai eu devoir
la garder.

Agriez Messieurs l'assurance de ma
considération très distinguée

W. Rivati Fant
3

Cussonay 6 Janvier 1842

arante
ariage prom

riette
Prose
ni
Lec
up

ante
le
vrel
da femme
vettax

le vu

44b

God

f

u

any

the

DE LA PAROISSE de Lautreux

Le onze octobre mil-huit-cent quarante
a été célébré le mariage promis J'ai consenti à ce que le
Mariage promis — Entre :

N. 25
Morel
et
Marrel

Louis Daniel Morel
fils de Abraham Jacob Morel
et de Louise née Carin sa femme
de Marmande
domicilié à Lautreux
agé de vingt un ans

Et Jenny Marrel
fille de Jean Louis Marrel
et de Marie née Gallaudat sa femme
de Yssouaud
domiciliée à La Maugette
agée de vingt un ans.

Témoin

fut célébré dans l'Eglise d'Yverden

N. Nicot Faut
3

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

Le trente Mai mil-huit-cent quarante un.
~~a été célébré le mariage promis~~ J'ai consenti à ce que le maria-
 ge promis.

N° 46

Gleyre et
Farey

Marc Henri Gleyre —
 fils de Louis Gleyre —
 et de Henriette née Allouard sa
 femme
 de Cherilly
 domicilié à Labraux
 âgé de vingt huit ans.

Entre

Et Marie Louise Farey
 fille de Jacques Farey
 et de Louise née Moraz sa femme
 d'Espevents, et de Tompsaple
 domiciliée à Brembles
 âgée de vingt ans

Célébré

fut célébré dans l'église de Kuffens la Ville.

N. Nivati Fait
 S

~~La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu~~

DE LA PAROISSE de Lachaux.

Le deux Juin mil-huit-cent-quarante deux
a été célébré le mariage promis

N^o 107
Audetat
Leubaz

Entre

Charles Frederic Audetat
fils de Suzanne Marguerite
et de Audetat
de Neufchâtel.
domicilié à Yens
agé de vingt sept ans.

Et Suzette Françoise Louise Leubaz
fille de Jean Leubaz
et de Louise née Chamot sa femme
de Laponay.
domiciliée à Lachaux
agée de vingt cinq ans.

Témoins

David Mange, et François Feytregnier domiciliés à
Lachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1. Des Extraits de Naissance des deux époux,
2. Des bans publiés sans opposition dans les Eglises de
Lachaux, Laponay et Yens.
3. De la permission accordée en date du 1. avril 1842, par
le Département de Justice et Police, pour la publication
et la célébration religieuse de ce mariage dans le Canton.
Lesquelles pièces déposent aux Archives de la Paroisse.

H. Nicati Fabre
3

REGISTRE DES MARIAGES

N^o 48

Lurchoad
et
Trolliet

Le neuf Septembre mil-huit-cent-quarante deux
a été célébré le mariage promis j'ai consenti et acquiescé le mariage
promis

Entre

Heuri Louis Lurchoad
fils de Jean Pierre Lurchoad
et de Jeanne Marie nee Guillemin
de Dommarin et de Villars Tiercelin
domicilié à Luchaux
agé de vingt cinq ans

Et Rose Suzanne Trolliet
fille de Pierre Daniel Trolliet
et de Jeanne Rose nee Cortiézy
de sa femme de Seigneux
domiciliée à Luchaux
agée de vingt six ans

Cémoins

fut célébré dans l'église de Lospornay

W. Nicati Faut

~~La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu~~

Je déclare que
cette feuille copie
est conforme au
Registre Original
Lospornay 2 Janvier
1843

W. Nicati Faut

DE LA PAROISSE de Lachaux

N° 49

Gues et
Reymond

Le huit Décembre mil-huit-cent quarante deux
~~a été célébré le mariage promis~~ j'ai consenti à ce que le
 mariage promis Entre
 Jean François Gabriel Gues Et Jeanette Reymond
 fils de Jean David Gues fille de Frédéric Reymond,
 et de Jeanne Suzanne née Schwentz et de Marianne née Rochat sa femme
 d'une femme de Lachaux du Cheuit
 y domicilié domiciliée à Fenthaz
 âgé de trente ans. âgée de vingt cinq ans

~~Cémoins~~

fut célébré dans l'Eglise de L'Yponay

M. Minati Paul
3

~~La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu~~

REGISTRE DES MARIAGES

N^o 50
Trollet
+
Guesp.

Le trente Janvier mil-huit-cent quarante trois
~~a été célébré le mariage promis~~ j'ai consenti à ce que le mariage
promis

Entre

Jean Pierre Trollet —
fils de Pierre Daniel Trollet
et de Rose née Cortisij sa femme
de Seigneux
domicilié à Lachaux
agé de vingt quatre ans

Et Alice Guesp —
fille de Samuel Gabriel Guesp
et de Anne Marie Alexandrine
et Elizabeth née Brocard sa femme
de domicilié Lachaux domicilié à
agé de Lachaux, âgée de vingt
deux ans.

fut célébré dans l'Eglise de Comornay.

Témoins

H. Niaté Tait

3

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE de Saubaux

Le vingt huit Mars mil-huit-cent quarante trois
 a été célébré le mariage promis j'ai consenti à ce que le mariage
 promis

Entre

Jean François Trolliet

Et Françoise Danielle Guez

fils de Pierre Daniel Trolliet

fille de Isaac Guez

et de Rose ni Cortois sa femme

et de Charlotte ni Bredaz sa femme

de Seigneux

de Saubaux

domicilié à Saubaux

domiciliée à Saubaux

agé de trente six ans

agée de trente trois ans

fut célébré dans l'Eglise de Luffsonay

Témoins

M. Niaté Faut

3

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

N° 57.

Trolliet

Guez

REGISTRE DES MARIAGES

Le treizieme Juillet mil-huit-cent-quarante-trois
a été célébré le mariage promis

N° 52

Egars
ou
Mingard

Entre

Pierre Auguste Egars —
fils de Alexandre Egars —
et de Louise Françoise nee Chanson
à sa femme de Penthalaz
domicilié à Penthalaz
agé de trente huit ans.

Et Jeanne Marie Mingard
fille de Jean Francois Samuel
et de Mingard et de Jeanne Anne
à nee Guesse femme de Chapellet
domiciliée à Lechaux
agée de vingt quatre ans.

Témoins

Frédéric Gaudin de Digny y domicilié
Jean Louis Tobaud de Lechaux y domicilié

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

- 1. De l'extrait de naissance de l'Époux, et de l'acte de naissance de l'Épouse
 - 2. Des bans publiés sans opposition dans les Églises de Penthalaz Lechaux et Chapellet;
- Lesquels priens se trouvent aux archives de la Paroisse

M. Nicati Pasteur

Je déclare cette copie conforme au Registre déposé aux archives de la paroisse

Le 15 Juin 1843

M. Nicati Pasteur

DE LA PAROISSE de Lachaux.

Le trentième Novembre mil-huit-cent-quarante trois
a été célébré le mariage promis

N° 53.

Parcbaud
Dupuis

Henri Louis Samuel Parcbaud
fils de Abram Antoine Parcbaud
et de Jeanne Suzanne née Mann
de femme de Colobrenax
y domicilié
agé de vingt ans

Entre

Et Louis Julie Dupuis
fille de Louis Samuel Dupuis
et de Louise Marianne née Leubaj
de femme, de Senarileus
domiciliée à Lachaux
agée de vingt un ans.

Témoins

Jean Louis Voland et Louis Puffet de Lachaux
y domiciliés.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1° Des extraits de Naissance des Epoux,
2° Du consentement donné à ce mariage par le père
de l'époux mineur, et par la mère de l'épouse mineure,
le père de l'épouse étant décédé.
3° Des bans publiés sans opposition dans les Eglises
de Morges, Leysonaz et Lachaux.
Lesquelles pièces déposent aux archives de la paroisse

M. Privat Faut
3

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt deuxième Février mil-huit-cent-quarante quatre
a été célébré le mariage promis

N^o 54
Bubloz
Gruoz

Entre

François Samuel Bubloz
fils de Jacob Bubloz
et de Jeanne ni Chamut sa femme
de Lachaux
domicilié à Aubonne
agé de cinquante deux ans.

Et Jeanne Françoise Henriette
Jacqueline Gruoz
fille de Jean Marie Samuel Marmet
et de Jeanne Suzanne Henriette
ni Burnier sa femme, veuve
de Louis Ferdinand Gruoz, de Lisle
domiciliée à Aubonne
agée de quarante quatre ans.

Témoins

Jean Renaud, Jean Antoine Wicher de Lachaux, y
domiciliés

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1. Des Actes de naissance de l'époux et de l'extrait de
naissance de l'épouse
2. Des bans publiés sous apposition dans les Eglises
de Lachaux Aubonne et Lisle
3. De l'extrait mortuaire de Louis Ferdinand Gruoz[#]
Lesquelles pièces déposent aux archives de la
paroisse.

#4 Du consentement donné par le pasteur d'Aubonne
à ce que ce mariage fut célébré à Lachaux.

approuvé le renvoi
et l'adjonction de
l'article 4.

N. Nicati Faut

3

DE LA PAROISSE de Sachaux

Le mil huit cent
a été célébré le mariage promis

N° 55.

Entre

Voland

Le vingt deux Juin mil huit cent quarante six

Et j'ai consenti à ce que le mariage promis

Golaz

filz de entre Jean Louis Voland de Sachaux

fille de y Domicilie; & Jeanne Marie Louise

et de Golaz de l'Abbaye du Lac de Joux,

et de Domicilie à Lausanne, fut célébré dans

et l'Eglise de Lausanne

et

domicilié

L'abbé par Pasteur

domiciliée

agé de

agée de

Témoins

Le trente-un Décembre mil huit cent quarante six, a été célébré le mariage
promis

Entre

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

N° 56.

Kohler

Jacques Daniel Kohler

Et Marianne Gachet

Gachet.

filz de Jean Jacques

fille d'Abram

& de Jeanne Marie née Chavallay sa femme

& de Susanne née Mayor sa femme

de Bourgstein Canton de Berne

de Grandcour

domicilié à Lausanne

domiciliée à Lausanne

agé de trente-un ans huit mois

agée de vingt huit ans.

Témoins

Jean Antoine Wicket de Sachaux

François Bredaz de Chesilly

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu des bans publics dans les Eglises de Ressons et
de Lausanne, des Actes de Naissance des Epoux, de l'Autorisation du Département de Lausanne & de la date
de vingt six Novembre présente année; & de celle des Pasteurs de Lausanne (partit) les quels pièces
se trouvent aux Archives de la Paroisse

L'abbé par Pasteur

REGISTRE DES MARIAGES

Le quatorze Juin mil-huit-cent quarante-neuf
a été célébré le mariage promis

N^o 57

Entre

Blanchet
Rocheat née Rossy.

François Louis Blanchet
fils de Jean Louis
et de Susanne née Couët sa femme
des frères
y domicilié
agé de vingt huit ans.

Et Jeanne Marie Anne François Rocheat née Rossy
fille de Jean Antoine Rossy
et de Marie Henriette née Mingard sa femme
de l'abbaye
domiciliée à Sachaux
agée de trente six ans et demi
veuve de Jean Antoine Rocheat

Témoins

Daniel Guet de Sachaux
Henri Louis Furchot de Dommarctin.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

des bans publics dans les Eglises des frères, de l'abbaye et de Sachaux, de l'acte de naissance de l'époux
de celui de la veuve du premier mari de l'épouse, lesquelles pièces déposées aux archives de la cure. Les
registres de l'église contiennent l'acte de naissance de l'épouse.

L'abbé J. B. Baudouin

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la cure de Sachaux
le 10^e Mai 1850.

L'abbé J. B. Baudouin

DE LA PAROISSE de Sachaux.

Le quatre avril mil-huit-cent cinquante-un
a été célébré le mariage promis

N° 58.

Entre

Mingard

Jean Daniel Henri Mingard

Et Marie Louise Gleyre

Gleyre

fils de Jean Abram

fille de Jean Charles

et de Antoinette née Schmitt sa femme

et de Louise Françoise née Villy sa femme

de Chapelle

de Chevilly

domicilié cière Sachaux

et domiciliée

agé de trente ans.

agée d'environ vingt-un ans.

Témoins

Jean Antoine Wichet & Henri François Louis Dubloy de Sachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

des bans publics sans opposition dans les Eglises de Sachaux, Chapelle & Chevilly, de par-devant les
père de l'épouse mineure & de l'acte de mariage de la dite épouse & lesquelles pièces déposent aux
archives de la cure. Les registres de paroisse confirment l'acte de mariage de l'épouse.

L'écuyer de Sachaux

REGISTRE DES MARIAGES

Le dix Avril

mil-huit-cent cinquante-un

a été célébré le mariage promis

N° 59.

Entre

Guez

Israël Gabriel Guez

Et Jenny Henriette Françoise Hoffer

Hoffer

fils de Samuel Gabriel

fille de David Jacob

et de Anne Marie Alexandrine Elisabeth née Brocard

et de Louis Charlotte Sabine née fille sa femme

de sa femme, de Sachaux

de Ballmoos (Berne)

et domicilié

domiciliée veuve de Sara

agé de vingt-huit ans

agée de vingt-trois ans et demi

Témoins

Henri Louis Furchet de Dommarthen

Et Henri Renaud de Sachaux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

de banns publiés sans opposition dans les Eglises de Sachaux, de Legistorf (Berne) et de de Sara, et de l'acte de naissance de l'épouse, lesquelles pièces déposent aux Archives de la cure. Les registres de paroisse ne contenant pas l'acte de naissance de l'époux.

L'Orateur

Chamot

Goy.

Le sept Octobre mil huit cent cinquante-un, j'ai donné mon consentement à ce que les époux Jean Louis Chamot de Sachaux et domicilié et Louise Marguerite Goy de Naulion, domiciliée à Sachaux, fussent célébrés leur mariage dans la paroisse de Lausanne. Voyez registre des publications de bann N° 145.

L'Orateur

DE LA PAROISSE de Sachaux

Yersin
Humbert.
N°

Le quinze Octobre mil-huit-cent cinquante-un j'ai
a été célébré le mariage promis ~~donné~~ mon consentement à ce que les époux Jean Adolphe
Yersin de Hingemont, domicilié à Sachaux, & Jenny Humbert de Sachaux, & domiciliée, fissent
célébrer leur mariage dans la paroisse de ~~Sachaux~~ **Sainte** Noyes Régistre des publications de
Bans N° 184.
Et

filz de *Sachaupin Sav*
et de
d
domicilié
agé de

fille de
et de
d
domiciliée
agée de

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Bubloz
Mingard.

Le trois Mars mil huit-cent cinquante deux j'ai donné mon consentement à ce
que les époux Jean Bubloz de Sachaux, & domicilié, & Louise Halue Mingard de chapel
le, domiciliée en Sachaux, fissent célébrer leur mariage dans la paroisse St Orbe
Noyes Régistre des publications de Bans N° 188.

Sachaupin Sav

REGISTRE DES MARIAGES

Flement
Berthold
N^o

Le quatre Mars mil-huit-cent cinquante-deux

a été célébré le mariage promis par devant mon consentement à ce que les Epoux,

Jean François Flement de Guarucy, domicilié à Lachaux, et Louise Aline Berthold de Mar-

Entre

Donnay, domiciliée à Lachaux, firent célébrer leur mariage dans la paroisse de Orbe

Et

Voies registre des publications de Ban N^o 147

fils de

fille de

Lachaux Par

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Certificat

~~La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu~~

Dumont
Humbert née Dufour

Le premier Juin # ai donné mon consentement à ce que les époux Emile Dumont de
Solel, domicilié à Lachaux et Jeanne Louise Humbert née Dufour, de Lachaux, y domiciliée
firent célébrer leur mariage dans la paroisse de Orbe. Voies registre des publications de
Ban N^o 148 # mil huit cent cinquante-deux.

Lachaux Par

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la cure de
Orbenay le 6 Mars 1853.

Lachaux Par

DE LA PAROISSE de Sachaux

N^o
Guex
Fluquenin

Le quatorze Septembre mil-huit-cent cinquante-trois, j'ai
a été célébré le mariage promis

devenue mon consentement à ce que les Sieurs Gabriel
Guex de Sachaux, y domicilié, & Denise **Entre** Henriette Marie Fluquenin de la Barra, Domici-
liée à Fossonay, firent béni leur mariage dans l'Eglise d'Orbe. Voyer Registre des publications de
Bans N^o 174.
Et

filz de *Sébastien Guex* fille de
et de et de
d d
domicilié domiciliée
agé de agée de

Le vingt Avril mil huit cent cinquante quatre, a été célébré le mariage promis

Entre
Genouis

N^o 60
Grivel
Seubar

Daniel Charles Etienne Grivel Et Fanny Henriette Seubar
filz de Isaac Daniel fille de Jean François Louis
de Madeleine née Dumoulin, sa femme de Louise Marguerite née Chamot, sa femme
d'Aubonne de St Livres de Fossonay

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
domicilié à Aubonne domiciliée à Genève
agé de trente-cinq ans & demi agée de trente-un ans.

Temoins

Jean Auguste Pittet de Sachy
Antoine Wichet de Sachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu des bans publiés sans opposition dans les
Eglises d'Aubonne de St Livres de Fossonay & affichés à Genève, du consentement de l'Officier de
l'état civil de la Paroisse d'Aubonne, & de l'acte de naissance de l'époux, lesquelles pièces se trouvent aux
archives de la cure. Les registres de Paroisse contiennent l'acte de naissance de l'épouse.

Sébastien Guex

REGISTRE DES MARIAGES

Schmidt
&
F. Gavel

Le huit Décembre mil-huit-cent cinquante-quatre
a été célébré le mariage promis j'ai donné mon consentement à ce que les Epoux Jean Samuel
Henri Schmidt de Savigny, domicilié à Sachaux, & Jeannette Gavel d'Orléans, fissent célébrer leur mariage
dans l'Eglise de Chalonay. Voyez Registre des publications de Paris N° 199.

Et

Fils de
et de
d
domicilié
agé de

Fille de
et de
d
domiciliée
agée de

L. Chauvin
i. 37

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Rossy
&
Perriraz.

Le vingt-cinq Juin mil huit-cent cinquante-cinq, j'ai donné mon consentement à ce que
les époux David Louis Philippe Rossy de Sachaux & Louise Perriraz de Chalonay, domiciliés
à Sachaux, fissent célébrer leur mariage dans l'Eglise de Sachaux. - Voyez Registre
des publications de Paris N° 205.

L. Chauvin
i. 37

DE LA PAROISSE de Sachaux

de trente Novembre mil huit cent cinquante-cinq d'acte et joint n'a été remis par le Syndic de Sachaux.

Extrait des Registres de Mariages de la Paroisse de Commugny
Le neuf Novembre mil-huit-cent cinquante-cinq

a été célébré le mariage promis

N° 61.

Entre

Chamot

Chamot François Samuel

Et Mussy Constance

Mussy

fils de feu Jacob Henri

fille de feu Pierre

et de Repute Jeanne Louis Henriette née Dupuis, sa

et de Françoise née Debonnesse sa sœur

de femme, de Sachaux

de Neuchâtel en Savoie

domicilié à Genève

domiciliée à Genève

agé de vingt-neuf ans et trois mois.

agée de trente-cinq ans et onze mois

Témoins

Louis Fagan de Commugny, domicilié

Rodolphe Solencet de Commugny, domicilié.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

des banns publiés sans opposition à Sachaux & à Genève, de l'acte de Naissance de chacun des époux & d'une dispense de publications dans le lieu d'origine de l'épouse, accordée par le Département de Justice & d'Etat le 10 Octobre 1805, date du huit Novembre courant. Lesquelles pièces demeurent déposées aux Archives de la cure / signé / Vermeil Pastour

L. Chauveau Past

REGISTRE DES MARIAGES

Extrait du registre des mariages célébrés par le Juge de Paix de cercle de Coppet en vertu de la loi du 12 Décembre 1835

Le vingt-six Novembre mil-huit-cent cinquante-cinq, le Juge
a été célébré le mariage promis de paix soussigné a procédé a la célébration du mariage promis

N^o 62

Renard

Kaesermann.

Henri François Renard

fils de Jean Gabriel

et de Julie née Ducet sa femme

de Lachaux

domicilié à Versoix (Genève)

agé de soixante-dix ans

seules premières noms de Julie Servent.

A cet effet le Juge de Paix soussigné s'est fait remettre, conformément à la loi du 12 Décembre 1835 sur

le mariage civil, la déclaration donnée par **Témoin** le Pasteur de la paroisse de Lachaux, le 29

Novembre 1855 attestant que les époux ont rempli les formalités voulues par la loi, & que les pièces ci-

après désignées sont déposées dans les archives de la cure, savoir: 1^o Les Banns de Mariage publiés sans opposi-

tion dans les Eglises de Lachaux & de Baettkenden & affichés à Versoix. 2^o Les actes de Naissance des époux

3^o L'acte de Décès de la première femme de l'époux. — En conséquence le Juge de Paix, après avoir reçu de

chaque époux **La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu**

separément la déclaration qu'ils se prennent pour mari & femme, a prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis

par le mariage.

Fait & passé dans la maison de commune de Tanray l'an & jour ci-dessus, en présence des **Témoin**

soussignés — Témoin signés au registre J^s Louis Debr. J^s Henri Baud.

Le Juge de Paix du cercle de Coppet, signé Jules Cottier

Le premier Décembre mil huit cent cinquante-cinq, l'acte ci-dessus en a été transmis par le Juge de Paix

du cercle de Coppet

L. Linaux
Linaux

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la cure de Tanray

le 19 Juin 1857

L. Linaux
Linaux

DE LA PAROISSE de Lachaux.

Le dix-huit Décembre mil-huit-cent cinquante-cinq
a été célébré le mariage promis

N^o 63

Voland

Rosset

Entre

Jean Marc Voland

fils de Jean

et de Marguerite née Renaud, sa femme

de Lachaux

y domicilié

agé de quarante-un ans & demi

Et Louise Marie Rosset

fille de Louis Abram

et de Jeanne Marguerite née Linder, sa femme

de Lachaux

domiciliée à Genève

agée d'environ trente ans.

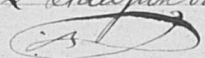
Témoins

Antoine Wuichet de Lachaux

Henri Chamot de Lachaux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

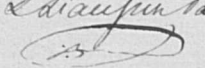
des bans publiés sans opposition dans l'Eglise de Lachaux, & affichés de même à Genève, & de l'acte de naissance de l'épouse, lesquelles pièces déposent aux Archives de la cure. Les registres de l'acte contiennent l'acte de naissance de l'époux.

L'Evêque Past


Rosset

Gleyre.

Le sept Avril mil huit-cent cinquante-huit, j'ai donné mon consentement à ce que les époux Henri Auguste Rosset de Lachaux, y domicilié & Jeanne Charlotte Gleyre de Chevilly, y domiciliée, fissent célébrer leur mariage dans l'Eglise de La Sarra. Voyez Registre des publications de bans N. 229.

L'Evêque Past


REGISTRE DES MARIAGES

Le dix-sept Mars mil-huit-cent-cinquante-neuf
à été célébré le mariage promis.

N^o 64.

Entre

Chanson

Jean Jules Marc Chanson

Et Henriette Moser

Moser

fils de Louis Emanuel

fille de Jean Louis Isaac

et de Jeanne Françoise née Desollogny sa femme

et de Jacqueline née Dupuy sa femme

de Moiry

de la corporation Vaudoise

et domicilié

domiciliée à Sachaux

age d'environ vingt six ans

agée de dix huit ans et demi

Témoins

Daniel Guex de Sachaux

Henri Louis Furchet de Dommarin

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Quarens, Lausanne & Sachaux, de l'autorisation du
père de l'épouse mineure et de l'acte de naissance de l'époux, les quelles pièces se déposent aux Archives de
la cure des registres de paroisse conformément à l'acte de naissance de l'épouse.

L. Chauvin Past

~~Le vingt six Avril mil huit cent cinquante-neuf j'ai donné mon consentement à ce que les
époux François Louis Voland & Jeanne Wüchler, tous deux de Sachaux et domiciliés, fissent
célébrer leur mariage dans la paroisse de Lausanne. Voir registre des publications de bans
N^o.~~

~~L. Chauvin Past~~

DE LA PAROISSE de Sachaux

Le onze Novembre mil-huit-cent cinquante-neuf
a été célébré le mariage promis

N° 65

Meyland

Rechat

Monsieur François Meyland

fils de Jean François Auguste

et de Jeanne Louise Surotte née Bubloz, sa femme

de Noiry

domicilié à Sachaux

agé de trente sept ans

Entre

Et Louise Rechat

fille de Jean Antoine

et de Jeanne Marianne Françoise née Hussy, sa femme

de Chantennes sur le Veysin

domiciliée à Sachaux

agée de vingt deux ans

Témoins

Henri & Isaac Gabriel Guex de Sachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Saurmeu & de Sachaux, de l'acte de naissance de l'époux & du consentement de son tuteur, lesquelles pièces déposées aux Archives de la cure. Les registres de paroisse renferment l'acte de naissance de l'époux.

L'Evêque de Paris
25

Berger

Dumont née Dufour.

Le dix-huit Octobre mil huit cent cinquante-neuf j'ai donné mon consentement à ce que les époux
Monsieur Louis Berger & Eclépus & Jeanne Louise Dumont née Dufour du Sacle, tous les deux domiciliés
à Sachaux, firent célébrer leur mariage dans la Paroisse de Sausaure. Voyez registre des publications
de bans N° 239.

L'Evêque de Paris
25

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt deux Août mil-huit-cent-soixante
à été célébré le mariage promis

N^o 66.

Entre

Guex
Secourte

Daniel Guex
Fils de Henri Gabriel
et de Louise Suzanne née Mercier, sa femme
de Lachaux
y domicilié
agé de vingt huit ans & demi

Et Louise paroline Nélagie Secourte
fille de Isaac Louis
et de Anne paroline née Garnier, sa femme
de Phenit
domiciliée à Lachaux
agée d'environ vingt trois ans.

Cémoins

Henri Chamot de Lachaux
Antoine Wüchot de Lachaux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Lachaux & du Sentier, de l'autorisation du père
de l'époux mineure, & de l'acte de naissance de l'épouse, les quelles pièces déposent aux archives de la
paroisse des registres de paroisse conformément l'acte de naissance de l'époux.

L. Chauvin past
15

Dupuis
&
Mosser

Le vingt Novembre mil huit-cent cinquante neuf j'ai donné mon consentement à ce que les
époux, Henri Edouard Dupuis de Senarclens, & Jeanne Louise Moser de la corporation sauboise,
tous les deux domiciliés à Lachaux, fissent célébrer leur mariage dans la paroisse de Lachaux.
Voyez registre des publications de bans, N^o.

L. Chauvin past
15

Le présent copie est conforme à
l'original déposé aux archives
de la paroisse de Lachaux, le 27 Mai 1861.

L. Chauvin past
21

DE LA PAROISSE de Lachaux

Le quatre Octobre mil-huit-cent-soixante-un
a été célébré le mariage promis

N^o 67

Entre

Rassy

Henri Rassy

Et Louise Schmidt

Rasset

fils de François Philippe Gabriel

fille de Marc Henri Rodolphe

et de Louise Henriette née Rasset, sa femme

et de François née Dupuis, sa femme

de Lachaux

de Lavigny

y domicilié

domiciliée à Lachaux

agé d'environ vingt-huit ans.

agée de vingt-un ans.

Témoins

Louis Guex de Lachaux

Charles Bauid d'Apples

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Lachaux & de Lavigny & en consentement de la
mère de l'épouse mineure, lesquelles pièces déposent aux Archives de la cure. Les registres de la paroisse
renferment les actes de naissance des époux.

Lachaux Past
23

Michot

Le onze Juillet mil huit cent-soixante j'ai donné mon consentement à ce que les époux

e

Marie Olivier Henri Michot de Vaulion & Jeanne Rose Berthold de Chardonhay, tous deux domi-
ciliés à Lachaux, firent célébrer leur mariage dans la paroisse de Lachaux.

Berthold.

Lachaux Past
23

REGISTRE DES MARIAGES

Extrait du registre des mariages célébrés par le Juge de Paix du Cercle de Nyon en vertu de la loi du 12^e 1835

Le dix sept Octobre

mil-huit-cent-soixante-un

a été célébré le mariage promis le Juge de Paix soussigné a procédé à la célébration du mariage

N^o 64 promis

Entre

Vuichet Vuichet Marc François

Et Lachenal Marie

fils de Jean Marc

fille de Pierre

et de Louise Joyet

et de Marie Givard

de Sachaux

de Chêne-Thonex

domicilié à Genève

domiciliée à Chêne-Thonex

agé de 22 ans né le 17^e 1814

agée de 34 ans née le 23 Août 1827

A cet effet le Juge de Paix soussigné s'est fait remettre conformément à la loi du 12 Décembre 1835, sur le mariage civil, la déclaration donnée par le Maire de la Paroisse de Courmay le dix sept Octobre mil huit cent

soixante-un, attestant que des époux ont rempli les formalités voulues par la loi et que les pièces ci-après désignées sont déposés dans les archives de la cure, savoir: 1^o les bans de mariage publiés sans opposition à Sachaux, Chêne-Thonex & Genève. 2^o les actes de naissance des époux.

En conséquence, le Juge de Paix, après avoir reçu de chaque époux séparément la déclaration qu'ils se procurent pour mari & femme & prononcé, au nom de la loi, qu'ils sont unis par le mariage.

Fait & passé dans la maison de commune de Nyon le jour ci-dessus, en présence des témoins soussignés. La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

de l'acte ci-dessus au registre. J. D. Maréchal & J. Faton.
Le Juge de Paix du Cercle de Nyon / signé / Jules Roux
L'acte ci-dessus m'a été transmis par le Juge de Paix du Cercle de Nyon le dix sept Octobre mil huit cent soixante-un.

L. Liraufin Sart

Le dix sept Octobre mil huit cent soixante-un, j'ai donné mon consentement à ce que les époux Marc François Vuichet de Sachaux, domicilié à Genève & Marie Lachenal de Genève, domiciliée à Chêne-Thonex (Genève) fissent célébrer leur mariage civillement par devant le Juge de Paix du Cercle de Nyon. Voyez Registre des publications de Bans N^o 255.

L. Liraufin Sart

DE LA PAROISSE de Lachaux

Le *mil huit cent*
a été célébré le mariage promis

N^o

Entre

Badoux

Le neuf Décembre mil huit cent soixante-sept	Et j'ai donné mon consentement à ce que les
filis de époux Jean Daniel Badoux, de pémin	filles de Domicile à Lachaux, & Elise Dutoit
et de de pharanker de Moubon, domiciliée à	et de y verbon, firent célébrer leur mariage
et dans l'Eglise de Grandson. Voyez registre	et des publications de Bains N ^o
domicilié	domiciliée L. D. ou par
agé de	agée de

Dutoit

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Rabret

Le neuf Décembre mil huit cent soixante-sept, j'ai donné mon consentement à ce que les époux François Rabret de Lachaux, y domicilié, & Julie Lugeon de Chevilly, y domiciliée, firent célébrer leur mariage dans l'Eglise de La Sarre. Voyez registre des publications de Bains N^o

Lugeon.

L. D. ou par

REGISTRE DES MARIAGES

Le

mil huit-cent

~~a été célébré le mariage promis~~

N^o

Entre

Schmidt.

Le cinq Juillet mil huit cent soixante deux,

Et j'ai donné mon consentement à ce que les

filz de épouse Henri Rodolphe Schmidt de Savigny

fille de Louise Marie Guex de Sachaux, tous

Guex.

et de deux domiciliés à Sachaux, firent célébrer

et de leur mariage dans l'Eglise de Begues.

de Voyer Registre des publications de Bas N^o 257 d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

~~La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu~~

Cart

Genagne

Le vingt quatre Décembre mil huit cent soixante un j'ai donné mon consentement à ce que les époux David Henri Cart du lieu de Lucie Navette Henriette Genagne, de Chateau d'Esp, domiciliés tous les deux à Sachaux, firent célébrer leur mariage dans l'Eglise de Granday. Voyer Registre des publications de Bas N^o 258

L. Braun Jun Dait

Je certifie que la précédente copie est conforme à l'original déposé aux Archives de la cure de Posumay le 6 Mai 1463.

L. Braun Jun Dait

DE LA PAROISSE de Sachaux

Le mil-huit-cent a été célébré le mariage promis

N^o
Chevalier
&
Renard.

Entre

Le vingt-huit Mars mil-huit-cent-soixante	Et trois, j'ai donné mon consentement à ce que
filz de les époux, Henri Chevalier et l'Albergement	fille de Anna Jenny Renard de Sachaux, domi-
et de c'elles tous les deux à Sachaux, fissent	et de célébrer leur mariage dans l'Eglise de
St. Marges. Voyez Registre des publications de Bans	de N ^o 267.
domicilié	domiciliée à Schaufenhart
agé de	agée de

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Mermoud
&
Regard.

Le cinq Août mil-huit-cent-soixante-trois, j'ai donné mon consentement à ce que les époux, Samuel
Lucien Mermoud de Beller le grand & Louise Eugénie Regard de Yeux, domiciliés tous les deux à
Sachaux, fissent célébrer leur mariage dans l'Eglise de La Sarra. Voyez Registre des publications de
Bans N^o 270.

Schaufenhart

REGISTRE DES MARIAGES

Le trois Décembre mil huit cent soixante-trois, j'ai reçu du Juge de ce district l'arrêt suit ci après l'original

Le Tribunal civil du District de Jononay mil huit cent
Séance du 28 Août 1863.

a été célébré le mariage promis

N^o 69

Présidence de Monsieur Beray. Présents Messieurs les Juges, Champoud, Duché, Court et Henri Gaudin

suppléant le Greffier fonctionnaire

Entre

Renaud

Le Tribunal est assemblé afin de procéder aux débats

Et de la cause en divorce pour abandon, intentée par

Gaudin

filz de Jeanne Renaud née Gaudin à son mari

fille de Henri Renaud dont le domicile est inconnu

et de celui-ci ne comparait pas, quoique dûment

et de proclamé

d

Considérant d'un fait

domicilié La il résulte de la déclaration de la Muni domicile de l'épouse de Sachaux en date du 22 Août
age de 1863. que Henri Renaud a quitté le domicile

agée de conjugal le 5 Décembre 1850 abandonnant sa

femme et ses enfants; que dès cette date il n'aurait pas reparu, ni donné de ses nouvelles. Que par mandats du 19

Juin 1862 la demanderesse a sommé son mari de la rejoindre et s'acquies pour le 5 Juillet afin de régler les intérêts

civils. Que par deux autres mandats des 15 et 22 Juillet 1863, elle lui a adressé deux nouvelles

sommersions.

Témoins

En droit

Que l'absence de Henri Renaud durant depuis plus de cinq ans, sans apparence de retour, sa femme se trouve ainsi

au bénéfice des dispositions de l'article 133 du Code civil qui statue que le divorce peut être accordé si l'un des époux

abandonne l'autre. Attendu que les sommations voulues par l'article 331 du Code de procédure ont eu lieu dans les

formes prescrites. La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Que la citation est bien pour ce jour et que le mari Renaud proclamé plus d'une heure après celle qui l'assignait

ne s'est pas présenté, ni personne en son nom.

Le Tribunal accorde par jugement par défaut le divorce demandé pour cause d'abandon et prononce

le mariage célébré dans la paroisse de Jononay le vingt sept Décembre mil huit cent quarante quatre entre

Henri filz de Jean Abraham Renaud de Sachaux et Jeanne fille de Louis Gaudin est rompu par le divorce.

Les enfants nés de cette union, savoir: Louis Henri né à Perroy le 26 Septembre 1846. Jean Louis Jules né à Perroy

le 17 février 1848, Louisa née à Perroy le 22 Novembre 1849 et Jenny née à Cherville le 16 Juillet 1851, sont confiés

à la mère.

Le Défendeur est chargé des frais.

Le Président
(signé) M. Beray

(L.S.) Le Greffier
J. Guet

attesté L. Chauvaud

DE LA PAROISSE de Lachaux.

Le trente-un Décembre mil-huit-cent-soixante-trois
a été célébré le mariage promis

N° 70

Entre

Seyrotlar
Chamot

Louis François Seyrotlar

fils de Abram Louis

et de Jeanne Louise Marie née Guillemie sa femme

de Villars-Susery

y domicilié

agé de vingt-cinq ans.

Et Louise Aline Chamot

fille de François Auguste

et de Marie Louise née Guet, sa femme

de Lachaux

y domiciliée

agée de vingt-quatre ans

Témoins

Louis Guerry de Susery

Louis Pedron d'Éclépens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

des bans publiés sans opposition dans les Eglises d'Éclépens & de Lachaux, & de l'acte de naissance de l'époux, lesquelles pièces déposent aux Archives de la cure. Les registres de l'acte de naissance de l'épouse

L. Chauvin dat

Moser

Sachet

Je vis & ai vu de l'acte de mariage
article, Henri Moser

L. Chauvin dat

Le vingt-neuf Décembre mil-huit-cent-soixante-trois, j'ai donné mon consentement à ce que les
époux ~~françois~~ Henri Moser de la corporation vaudoise, & Marie Sachet d'Arnoz, domiciliés tous
deux à Lachaux, fissent célébrer leur mariage dans la Paroisse d'Agiez. Vuyez Registre des publications
de Bans N° 273.

L. Chauvin dat

REGISTRE DES MARIAGES

Le mil huit-cent
a été célébré le mariage promis

N°

Jaccard

Quex.

Entre

Le bruyé ferrier mil huit cent soixante quatre, j'ai donné mon consentement à ce que
les époux François Henri Jaccard de St Geris
fils de domiciliés à Sachaux, firent célébrer
et de La Parra voyez registre des publications
d
domiciliés
agé de
Et Uline Quex de Sachaux, tous deux
fille de leur mariage dans l'Eglise de
et de de sans, N° 276.
d
d
domiciliée
agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Wichet
&
Sulliens.

Le vingt sept Janvier mil huit cent soixante quatre, j'ai donné mon consentement à ce que les
époux Jean Isaac Wichet de Sachaux, & Domiciliés, & Suzette Nanette Sulliens de St Geris & de Bouleux
Domiciliés à Dilly, firent célébrer leur mariage dans l'Eglise d'Oschy. Voyez Registre des publications
de Sans N° 275.

L. Lissu par Sant.

Je déclare que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de Sachaux.
Jossinay le 11 Mai 1854. L. Lissu par Sant.

DE LA PAROISSE de Sachaux.

N° 71

Rosset

Faquillard.

Le Le dix sept fevrier mil huit cent quarante sept a été célébré le mariage promis

Tribunal civil de District de Cassonay.

Seance du 22 Septembre 1863.

Entre

Présidence de Monsieur Bercey.

sont présents Messieurs les Juges Champoud, Rache Et pour et Henri Gauthier suppléant de greffier fonctionnaire

du Tribunal et assemblé afin de suivre aux débats et au jugement de la cause et divorce qui divise

les époux Rosset. Le défendeur continue à ne pas paraître

et de et de

considérant en fait

Qu'il y a eu mariage entre Marie Rosset et Louise Marguerite Faquillard, qu'il est né deux

domiciliés enfants de cette union; que le mari a domiciliée accusé sa femme de mener mauvais

âge de vie, de l'avoir abandonné pour vivre avec un autre homme et d'avoir commis adultère;

qu'il l'a frappée et soufflée.

Duis en droit

Du aux termes de l'article 124 du Code civil du expi, sévices ou injures de l'un des époux envers l'autre

Genouins

constituent une cause de divorce, Si il est résulté des débats, des dépositions des témoins et des pièces

produites, que les excès, sévices et injures graves auxquels s'est livré Marie Rosset envers sa femme, sont

de la nature prévue par le présent article 124

Quant aux conclusions reconventionnelles du défendeur, attendu que malgré une assignation régulière

et légale il ne s'est point présenté aux débats. Si il n'a fourni aucune explication, ni aucune preuve des

faits qu'il expose La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

dans la réponse de Tribunal décide que ces conclusions sont écartées. celles de la demanderesse sont

accordées avec dépens par jugement par défaut. En conséquence le Tribunal prononce

Le lieu du mariage célébré à la mairie du troisième arrondissement de la Préfecture du Département

de la Seine en France, le vingt huit Décembre mil huit cent quarante sept à onze heures et demie du matin

entre Marie fils de feu François Rosset, et Louise Marguerite fille de François Faquillard, sont rompus

par le divorce. Duis considérant quant aux enfants, que tout ce qui a été dit aux débats ne permet pas

de les confier au père, Va en outre les offres que vient de faire la mère de désir qu'elle a manifesté à cette

audience le Tribunal en application de l'article 136 § 4 du Code civil décide, que Henriette Marie Rosset et

Louise Georgine Rosset sont confiées, à leur mère qui pourvoira à leur éducation, à leur instruction et à leur

entretien.

Le Président (signé) M. Bercey. (L.S.) Le Greffier (signé) Aguet

attesté Chacupon Dax

(Signature)

REGISTRE DES MARIAGES

Le quinze Juillet mil-huit-cent-soixante-quatre
à été célébré le mariage promis

N^o 72

Entre

Guex
Berthold née Mingard

Rodolph Henri Guex
fils de Jean Marc Daniel
et de Jeanne Françoise Sauline née Guex sa
d femme, de Sachaux & de Fossonay
domicilié à Sachaux
agé de quarante deux ans

Et Jeanne Louise Berthold née Mingard
fille de Jean François Samuel Mingard
et de Jeanne Anne née Guex sa femme
de Chardonnay
domiciliée à Sachaux
agée de trente neuf ans
veuve de Rodolph Henri Samuel Berthold

Cémoins

Marc François Meyland de Meiry
Auguste Epars de Benthalar

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des baux publiés sans opposition dans les Eglises de Sachaux, de Fossonay & de Bussy, lesquelles pièces
se trouvent aux Archives de la cure. Les registres de paroisse renferment les actes de naissance des deux
époux & de décès du premier mari de l'épouse.

L'Evêque de Lausanne
L'Evêque de Lausanne

Guex
&
Rochat

Le cinq Mars mil-huit-cent-soixante-quatre, j'ai donné mon consentement à ce que les époux
Louis Guex de Sachaux & Marie Rochat de Mauraz, tous deux domiciliés à Sachaux, fissent célébrer
leur mariage dans l'Eglise de La Sarraz. Voyez Registre des publications de baux N^o 279.

L'Evêque de Lausanne
L'Evêque de Lausanne

DE LA PAROISSE de Sachaux

Le deux Décembre mil-huit-cent-soixante-quatre
a été célébré le mariage promis

N^o 73.

Guez

Gleyre

Entre

François Louis Guez

fils de Henri Daniel Frédéric

et de Jeanne Susanne née Favre, sa femme

de Sachaux

y domicilié

agé de vingt-huit ans & demi

Et Marie Françoise Gleyre

fille de Jean François Albert

et de Jeanne Lidie née Froliet, sa femme

de Chevilly

domiciliée à Sachaux

agée de vingt-quatre ans & demi

Cémoius

Louis Froliet de Seigneur

Jules Louis Zimmermann de Chavannes

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Sachaux & de Chevilly, lesquelles pièces déposent
aux Archives de la Cure. Les registres de paroisse renferment les actes de naissance des époux

L'écuyer
L. S.

Hettler

Renaud née Gaudin

Le six Avril mil-huit-cent-soixante-cinq, j'ai donné mon consentement à ce que les époux
Jean Hettler de Neuchigen (Berne) & Jeanne Renaud née Gaudin, de Sachaux, tous les deux domici-
liés à Sachaux, firent célébrer leur mariage dans l'Eglise de Lausanne. Voyez Registre des publica-
tions de Bans N^o 288.

L'écuyer
L. S.

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt-six Mai mil-huit-cent-soixante-cinq
à été célébré le mariage promis

N^o 74.

Dittet

Guery

Entre

Constant Armand Dittet

fils de François Henri Daniel

et de Louise Charlotte Fanny née Rochat sa femme

de Sampigny

y domicilié précédemment à Apples

agé de vingt-cinq ans & demi.

Et Elise Marie Louise Guery

fille de Charles Victor

et de Marie Louise Françoise née Sully sa femme

de Sachaux

y domiciliée

agée de vingt-deux ans.

Cémoins

Alfred Mourard de Daillens

Henri Chamot de Sachaux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des baux publiés sans opposition dans les Eglises de Sampigny, de Sachaux & d'Apples, de l'autorisation du père de l'épouse mineure, & de l'acte de naissance de l'époux, lesquelles pièces déposent aux archives de la cure. Les registres de paroisse renferment l'acte de naissance de l'épouse.

L. Liaupin Dait

Cetzel

x

Kellen.

Le vingt-sept Décembre mil-huit-cent-soixante-cinq, j'ai donné mon consentement à ce que les
époux, Samuel Cetzel, de Chavanoz de Bogis, & Marie Madelaine Kellen, de Gebenay, tous les
deux domiciliés à Sachaux, fissent célébrer leur mariage dans l'Eglise de Sausanne. Voyez registre
des publications de baux N^o 295.

L. Liaupin Dait

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la cure de Sachaux.
à Fontenay le 16 Mai 1867. L. Liaupin Dait

DE LA PAROISSE de SACHAUX

Le vingt quatre juillet mil-huit-cent-soixante-six
a été célébré le mariage promis

N° 75

Berthold

Renaud

Entre

Louis Berthold
fils de Rodolph
et de Henriette née Renaud, sa femme
de Chardonnay
domicilié à Sachaux
agé de vingt-trois ans.

Et Louisa Renaud
fille de Henri
et de Jeanne née Gaudin sa femme
de Sachaux
y domiciliée
agée de seize ans & demi.

Témoins

Antoine Wüschet de Sachaux
Henri Ginguet de la Sarra.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Bussy & de Sachaux, & du consentement de la mère de l'é-
pouse mineure, les quelles pièces déposent aux Archives de la Cure des registres de paroisse renferment les
actes de naissance des époux. # de l'acte de naissance de l'épouse

L. Diaufun Dair

Chamot

x

Ramez

Le vingt sept Décembre mil-huit-cent-soixante-cinq, j'ai donné mon consentement à ce que les
époux Charles Chamot de Sachaux, y domicilié, & Louise Emilie Ramez de Sulleus, domiciliée à
Sverten, feroient célébrer leur mariage dans l'Eglise de Sulleus. Voyez Registre des publications de
bans N° 296.

L. Diaufun Dair

REGISTRE DES MARIAGES

Le *trois Septembre* mil-huit-cent-soixante-sept
a été célébré le mariage promis

N^o 76

Entre

Berthold

Jean François Berthold

Et Isaline Dutoit

Dutoit

fils de Jean Henri

fille de Abraham Samuel

et de Jeanne Françoise née Humbert, sa femme

et de Jeanne Susanne née Dubouy, sa femme

de Chardonnay

de Moudon

domicilié à Sachaux

domiciliée à Marnes

agé de vingt-sept ans

agée de vingt quatre ans & demi.

Témoins

Henri François de Sachaux

Antoine Wüchert de Sachaux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Banni, de Moudon, de Sachaux & de Marnes, & de
l'acte de naissance de l'épouse, lesquelles pièces sont déposées aux Archives de la Cure. Les registres de
paroisse renferment l'acte de naissance de l'époux.

L'Officier Public

Grand

x

Guert.

Le onze Septembre mil-huit-cent-soixante-dix, j'ai donné mon consentement à ce que les époux Samuel
Grand de Neveg domicilié ciere Jolly-Bussy (Genève) & Jeanne Marie Sylvie Georgine Guert, de Sachaux, &
domiciliée, fissent célébrer leur mariage dans l'Eglise de Marnes. Voyez registre des publications de bans N^o 303.

L'Officier Public

DE LA PAROISSE de Lachaux

Le cinq Novembre mil-huit-cent-soixante-sept
a été célébré le mariage promis

N^o 77

Guex

Ropraz

Entre

Eugène Samuel Guex

fils de Samuel Gabriel

et de Anne Marie Alexandrine Elisabeth née

d Brocard, sa femme, de Lachaux

y domicilié

agé d'environ vingt-six ans

Et Rosine Ropraz

fille de François Louis Daniel

et de Louise née Vanchaud, sa femme

de Doliez-le Grand

domiciliée à Lachaux

agée de vingt-un ans

Témoins

Henri Chamot de Lachaux

Antoine Wüchert de Lachaux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des baux publiés sans opposition dans les Eglises de Lachaux & de Doliez-le Grand, de l'autorisation de la
mère de l'épouse mineure & de l'acte de naissance de l'épouse, lesquelles pièces sont déposées aux archives
de la cure. Les registres de paroisse renferment l'acte de naissance de l'époux.

L'curé J. J. J. J.

Guex

Ropraz

Le vingt-neuf Octobre mil-huit-cent-soixante-sept j'ai donné mon consentement à ce que les époux
Eugène Samuel Guex de Lachaux & Rosine Ropraz de Doliez-le Grand, tous les deux domiciliés à
Lachaux, fissent célébrer leur mariage dans l'Eglise de la Paroisse Noyes registre des publications de
baux N^o 310. — ce mariage a été célébré à Lachaux. Voyez l'article précédent.

L'curé J. J. J. J.

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt-neuf Novembre mil-huit-cent-soixante-sept
a été célébré le mariage promis

N° 78

Meylan

Reymond

George Frédéric Meylan

fils de David Samuel

et de Maria Anne Octavie née Meylan, sa femme

du Chenit

domicilié au Sentier

agé de vingt-quatre ans

Entre

Et Marie Louise Reymond

fille de Jean Pierre

et de Lisa Henriette née Bernoy, sa femme

de l'Abbaye

et domiciliée aux Bioux

agée de vingt-un ans et demi.

Témoins

Henri Charlot de Lachaux

Antoine Wuichet de Lachaux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

des bans publiés sans opposition dans les Eglises du Sentier et de l'Abbaye, en consortium des parents de
l'époux mineurs, de celui du Seigneur du Sentier et de l'Abbaye et des actes de naissance des époux, lesquelles
pièces sont déposées aux archives de la cure.

approuvé la ratification la troisième
1797

L'abbé de Lachaux

L'abbé de Lachaux

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de Lachaux.

Cherbourg le 5^e Mai 1869.

L'abbé de Lachaux

DE LA PAROISSE de Lachaux

Le vingt-neuf Novembre mil-huit-cent-soixante-sept
a été célébré le mariage promis

N^o 79

Meylan

Gelay

Entre

David François Meylan

fils de Jacques Louis

et de Catherine née Gapt, sa femme

du Chenit

y domicilié (au Brassus)

agé de quarante quatre ans

veuf en premières noces de Lise Jenny Biquet.

Et Rose Fanny Gelay

fille de Henri

et de Julie Angélique née Gelay, sa femme

du Chenit

y domiciliée

agée de trente huit ans & demi

Témoins

Henri Chamot de Lachaux

Antoine Waichet de Lachaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans l'Eglise du Sentier, de l'autorisation du Pasteur du Sentier, & des actes
de naissance des époux & de décès de la première femme de l'époux, lesquelles pièces sont déposées aux
archives de la cure.

L. Braun Bait

Wichet

Wenger

Le dix février mil huit cent soixante huit j'ai donné mon consentement à ce que les époux Charles Isaac
Wichet de Lachaux y domicilié, & Nanette Augustine Wenger de Girselen, domiciliée à Moirans, fissent béni
leur mariage dans l'Eglise de Apples. Régist. des publications de l'Année N^o 311.

L. Braun Bait

REGISTRE DES MARIAGES

Le *trient* *Avril* *mil-huit-cent-soixante-neuf*
a été célébré le mariage promis

N° 80

Benggely

Chamot

Par décision du *13 Janvier 1948*
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
Benggely soit orthographié
Binggeli.

Inscrit le *16 Janvier 1948*

L'officier de l'état civil:

MENTION CONFORME
L'ATTESTE:

(signé) *A. Guery*

Guery

Guery
Mange née Guery

Entre

Louis Samuel Benggely
fils de Jean Marie
et de Jeanne Marie née Baudet sa femme
de Wählern (Berne) & de Chesaux
domicilié rière Sampigny
agé de vingt-un ans

Et Henriette Chamot
fille de François Auguste
et de Marie Louise née Guery, sa femme
de Lachaux
y domiciliée
agée de vingt ans

Témoins

Antoine Wüchler de Lachaux

Emile Brun de Senardens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Wählern ^{de Chesaux}, de Sampigny & de Lachaux, de l'autorisa-
tion des pères des époux mineurs, & de l'acte de naissance de l'épouse, lesquelles pièces sont déposées aux
archives. Les registres de paroisse renferment l'acte de naissance de l'épouse.

L. Chauvin

Le soussigné mil-huit-cent-soixante-huit, j'ai donné mon consentement à ce que les époux
Marie Gabriel Guery de Lachaux, & Jeanne Françoise Mange née Guery, de Villierens, domiciliés tous
deux à Lachaux, fissent célébrer leur mariage dans l'Eglise d'Orbe. Voyez registre des publications
de ban N. 312.

L. Chauvin

DE LA PAROISSE de Lachaux

Le trente avril mil-huit-cent-soixante-neuf
a été célébré le mariage promis

N^o 81.

Entre

Tardy

François Louis Etouard Tardy

Et Jenny Chamot

Chamot

fils de Jean François Louis

fille de François Auguste

et de Jeanne Louise Augustine Marguerite née

et de Marie Louise née Guex, sa femme

d'Bruc, sa femme, de Sampigny

de Lachaux

y domicilié

y domiciliée

agé de vingt trois ans.

agée de vingt trois ans.

Témoins

Antoine Wüchet de Lachaux

François Failler de Courmayeur.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Sampigny & de Lachaux, & de l'acte de naissance
de l'époux, lesquelles pièces sont déposées aux Archives. Les registres de paroisse renferment l'acte de
naissance de l'épouse.

L'Evêque de Lausanne

Renard

a
Cuaguer

Le dix sept Mars mil huit cent soixante neuf, j'ai donné mon consentement à ce que les époux, Henri
Daniel Renard de Lachaux, y domicilié & Jenny Cuaguer d'Yvonand, y domiciliée, fissent célébrer
leur mariage dans l'Eglise de Grandson. Voyez le registre des publications de Bans N^o 321.

L'Evêque de Lausanne

REGISTRE DES MARIAGES

Le dix-neuf août mil-huit-cent-soixante-neuf
a été célébré le mariage promis

N° 82

Berney

Quex

William Auguste Berney
fils de Marc Auguste
et de Hypatia Parlyle Waller sa femme
de Saubraz & de l'Abbaye
domicilié à Rolle
agé de vingt quatre ans & demi

Entre

Et Henriette Anna Eliza Quex
fille de Samuel Gabriel
et de Anne Marie Alexandrine Elisabeth née
d'Brucard, sa femme, de Sachaux
& domiciliée
agée de vingt sept ans & demi.

Témoins

Henri Franuot de Sachaux

Antoine Wuichet de Sachaux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des baux publiés sans opposition dans les Eglises de Gimel, de l'Abbaye, de Sachaux & de Rolle, & de
l'acte de naissance de l'époux, lesquelles pièces sont déposées aux archives. Les registres de paroisse con-
ferment l'acte de naissance de l'épouse.

L'aujour d'at
25

David

Renaud.

Le neuf février mil-huit cent septante, j'ai donné mon consentement à ce que les époux
Henri Franuot David d'Essertines sur Glerdon & Sophie Renaud de Sachaux, tous les
deux domiciliés à Sachaux, fissent célébrer leur mariage à La Parra. Voyez registre des publi-
cations de baux N° 331.

L'aujour d'at

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives, de la cure de Sachaux
le 25 Mai 1871.

L'aujour d'at
25

Par dé
le Dép
du Can
tification
sens q
Bene
Inscrip

MENTION
L'AT

DE LA PAROISSE de SACHAUX

Le mil huit cent a été célébré le mariage promis

N°

Entre

Guex
x
Giron

Le neuf février mil huit cent septante	Et j'ai donné mon consentement à ce que
Fils de les époux Jean François Louis	Fille de Guex, de Sachaux, & Jeanne Lou
et de ise Henriette Giron, de Genève,	et de tous les deux domiciliés à Sachaux
à finent célébrer leur mariage à l'Épse	à l'Épse registre des publications de bans
domicilié N° 335.	domiciliée
agé de L'écuyer Daut	agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Mermoud
x
Guyar.

Le treize Décembre mil huit cent septante, j'ai donné mon consentement à ce que les
 époux, Henri Louis Mermoud de Sâchez le grand, domicilié à Sachaux, & Made
 Janny Guyar de l'Épse, y domiciliée, fissent célébrer leur mariage à la Parra
 l'Épse registre des publications de bans N° 343.

L'écuyer Daut

REGISTRE DES MARIAGES

N^o 83.

Le premier Juin mil-huit-cent-septante-un
 a été célébré le mariage promis le Juge de paix du Cercle de Pssonay a procédé à la
 maison communale de Pssonay, au mariage promis

Entre

Berthold

Jean Henri Frédéric Berthold

Et Louise Françoise Renaud

Renaud

fils de feu Louis Esar Frédéric

fille de Henri François

et de défunte Jeanne Kupper, sa femme

et de Rose Henriette Pramot, sa femme

de Phardemuray

de Lachaux

domicilié à Lachaux

y domiciliée

age de septante-trois ans

agée de quarante ans

veuf en premières noces de Jeanne Suzanne Renaud

Cémoins

Henri Regnaud

Alfred Boretas

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
 des bans publics sans opposition dans les Eglises de Bussy & de Lachaux, lesquelles pièces ont
 déposées aux archives de la cure avec l'extrait du registre des mariages célébrés par le Juge de
 paix. Les registres de l'origine renferment les actes de naissance des époux, & celui de décès de la
 première femme de l'époux.

L'aujour d'hui

DE LA PAROISSE de Lachaux

Le vingt six Décembre mil-huit-cent-septante-un j'ai reçu
a été célébré le mariage promis du chef de District de Jassonay, l'arrêt dont
ci-après l'extrait.

N° 86
Wichet
Vullien

Entre
Tribunal civil du District de Jassonay
Séance du 3 Septembre 1871.

Fils de Prèsideme de fille de Monsieur Gaulis Prèsident
sont présents Messieurs les Juges Devenoge, Francillon, Vittel & Guillemain & le Greffier
et de et de
Le Tribunal est assemblé pour prononcer sur l'action en divorce intenté par Susette
G. Susette Wichet née Vullien de Lachaux domiciliée à Drilly, à son mari Isaac
domicilié Wichet, sans domicile connu domiciliée dans le Canton.

agé de Considérant agée de
En fait, que le défendeur Isaac Wichet a battu & frappé sa femme demanderesse & l'a
injuriée à plusieurs reprises en 1868 & depuis, tant à Genève qu'à Drilly, & que dès lors il
l'a abandonnée que son domicile est inconnu dans le Canton
qu'il a été régulièrement assigné pour cette audience & qu'il a fait défaut
En droit, que les époux pourront réciproquement demander le divorce pour excès,
services ou injures graves de l'un d'eux envers l'autre.

Le Tribunal
à la majorité légale arrête
La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Les conclusions de la demanderesse sont accordées.
En conséquence les lieux du mariage qui revenait à Isaac Wichet, célébré dans le
temple de Drilly le vingt deux février mil huit cent soixante quatre sont rompus par
le divorce.
L'enfant né du dit mariage & baptisé sous les noms de Marie Elise est confié à la mère.
Isaac Wichet doit payer à la demanderesse une pension de trente francs par mois,
jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de seize ans.

Le Prèsident Le Greffier
[signature] El Gaulis [signature] J. Jaquier
atteste Lachaux Par
[signature]

Renaud
&
Voland

Le seize février mil huit cent septante deux j'ai donné mon consentement à ce que les
époux Henri Daniel Renaud & Louise Jeanne Armande Voland, tous les deux de Lachaux
& domiciliés, fissent célébrer leur mariage à Drilly.
Lachaux Par
[signature]

REGISTRE DES MARIAGES

Le

mil huit cent

à été célébré le mariage promis

N°

Entre

Le premier d'Octobre mil huit cent septante deux	Et deux, j'ai donné mon consentement à ce que
Le fils de l'Époux, Léon Pierre Tharin de Cham	filles de paque, & Louise Guery, de Lachaux.
et de tous les deux domiciliés à Lachaux	et de fissent célébrer leur mariage dans l'é
de paroisse de Lanchaux	d
domicilié	domiciliée
age de	agée de

Devant nous

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Diquet
&
Bubley.

Le premier Juin mil huit cent septante deux, j'ai donné mon consentement à ce que les Époux
Ami François Diquet de Dieu & Louise Henriette Bubley de Lachaux, tous les deux domiciliés à
Lachaux, fissent célébrer leur mariage à Couchy. Voyez registre des publications de bans N° 353.

L'Époux
[Signature]

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de Lachaux
le 6 Mai 1973. L'Époux
[Signature]

DE LA PAROISSE de Sachaux

N° 84

Berthold

Renaud

Berthold

Mojonet

Le vingt-huit Novembre mil-huit-cent-septante-trois
a été célébré le mariage promis j'ai reçu du Préfet du District de Cossonay
l'arrêt dont ci-après l'extrait:

Tribunal civil du District de Cossonay

Seance du 4 Et Juin 1872.

Entre
Présidence de Monsieur Gaulis
Fils de
Présents: Messieurs les Juges Francillon, Sittet & Guillemier & le suppléant Louis
et de, Denevez remplaçant le Juge Denevez empêché pour service militaire.
et de, le Greffier fonctionnaire

domicilié de Tribunal est assemblée pour domiciliée prononcer sur l'action en
age de divorce intentée à Louise Berthold née Renaud par son mari Louis
Berthold. Louise Berthold ne comparait pas, quoique dûment proclamée.

Considérant

Que Louise née Renaud femme de Louis Berthold a abandonné le domicile
conjugal le 15 Août 1867; que des lors elle est livrée à des actes qui constituent
une injure grave pour son mari; qu'elle a eu des rapports adultères dans les années
1870 & 1871; qu'elle est accouchée le 14 février 1871 d'un enfant né mort & fondement
que ces faits prévus par les articles 128 & 129 du Code civil nous des causes de divorce

Le Tribunal jugeant par défaut, accorde le divorce demandé par Louis Berthold.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

En conséquence les liens du mariage qui l'unissait à Louise née Renaud, célé-
bré le quatre juillet mil-huit-cent-septante-trois, dans le temple de Sachaux, sont
rompus par le divorce.

Les conclusions du demandeur sont accordées, & la défenderesse condamnée aux frais

Le Président (L.S) le Greffier

signé H. Gaulis signé J. Jaquier

atteste. L. Straupm Datt

(Signature)

Le dix-huit avril mil-huit-cent-septante-trois, j'ai donné mon consentement à ce que
les époux Jean Henri Berthold de Chardonnay domicilié à Sachaux & Jenny Thalie
Mojonet de Moutricher, domiciliée, fissent célébrer leur mariage à Cully-Noyes régis-
tré des publications de ban N° 364.

L. Straupm Datt

(Signature)

REGISTRE DES MARIAGES

N^o 85.

Renaud
Coursvoisier née Juvot

Le quatorze Novembre mil-huit-cent-septante-trois
a été célébré le mariage promis le Juge de paix du Cercle de Cassinay à pro-
ceder à la célébration du mariage promis

Entre
Eduard Renaud
fils de Louis
et de Rose Louise Dubois sa femme
de Lachaux
y domicilié
age de vingt-huit ans & demi.

Et Marie Sophie Coursvoisier née Juvot
fille de Florian Joseph Juvot
et de Charlotte Coursvoisier sa femme
de Chavannes le Veyron
domiciliée à Lachaux
agée de environ quarante ans
femme divorcée de Charles François Jules Cour-
voisier

Cémoius

Louis Matthey
Guex-Haag.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Lachaux & de Chavannes, les actes de
naissance de l'époux & de divorce de l'épouse ces pièces sont déposées aux archives avec l'ex-
trait du registre des mariages célébrés par le Juge de paix.

L. Liaupun Past
23

Golaq
&
Mingard.

Le cinq Juin mil huit cent septante quatre j'ai donné mon consentement à ce que les
époux Jean Louis Henri Daniel Golaq de l'Abbaye & Jeanne Louis Mingard de Chapelles
tous les deux domiciliés à Lachaux, fussent célébrés leur mariage à Bédilly. Voyez registre des
publications de bans N^o 373.

L. Liaupun Past
23

DE LA PAROISSE de Lachaux.

Le vingt quatre Novembre mil-huit-cent septante quatre
a été célébré le mariage promis

N° 86.

Neuschwanter

Guex.

Entre

Henri Louis Neuschwanter
fils de Abram Rodolph Louis
et de Marie Louise Jaquier sa femme
de Langnau (Berne) & de Senarclens
domicilié à Senarclens
agé de vingt six ans.

Et Aline Guex
fille de Gabriel
et de Louise Henriette Marie Flaquein
sa femme de Lachaux
& domiciliée
agée d'environ vingt ans.

Temoins

Henri Chamot de Lachaux
Alouis Amaudoux de Lutry

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des baux publiés sans opposition dans les églises de Fessenay, de Lachaux & de Ger
Langnau, & de l'autorisation de père de l'épouse mineure, lesquelles pièces sont déposés
dans les archives des registres de la paroisse de Fessenay & Lachaux renferment les
actes de naissance des époux.

L. Diaufau Past

N° 87

2

Guex

Le neuf Juin mil-huit cent septante quatre j'ai donné mon consentement à ce que les
époux Louis Philippe Henri Rossy, de Lachaux, & Louise Henriette Guex de Lachaux, tous
les deux domiciliés à Lachaux, se sont célébrés leur mariage à Dully. Voyez registre des
publications de baux N° 374.

L. Diaufau Past

REGISTRE DES MARIAGES

Le _____ mil-huit-cent-
à été célébré le mariage promis

N^o

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Stattel
&
Chamot

Le trois Décembre mil-huit-cent-septante-quatre, j'ai donné mon consentement à ce que les
époux, Abram Samuel Stattel, de Rougemont & de Senarclens, & Louise Victoire Chamot
de Sachaux, tous les deux domiciliés à Sachaux, fissent célébrer leur mariage à Morgez.
Voyez registre des publications de bans N 380.

L'officier public
A

DE LA PAROISSE de Lachaux.

Le mil-huit-cent
a été célébré le mariage promis

N°

Entre

Roussi
&
Notand né Gotal.

Le dix Juin mil-huit-cent-septante-cinq
fils de l'époux Jean Pierre Roussi de
et de Notand né Gotal parents tous les deux
de leur mariage à Grancy. Voyez registre de son
domicilié
agé de

Et j'ai donné mon consentement à ce que
fille de Gessenay (Berne) a Marie Louise
et de domiciliés à Lachaux, fussent célébrés
à publications de bans N° 383.
domiciliée
L'écuyer
agé de

Genoiss

~~La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu~~

Chamot
&
Rochet.

Le dix huit Avil mil-huit-cent-septante-cinq, j'ai donné mon consentement à ce que les époux
Jean Louis Chamot & Louise Marie Rochet, de Lachaux, y domiciliés, fussent célébrés leur
mariage à Grancy. Voyez registre des publications de bans N° 385.

L'écuyer
A

Aujourd'hui 31 Décembre 1875, du soir, le présent Registre, bien que non rempli,
est clos en vertu de la loi décrétée par le Grand Conseil du Canton de Vaud, le
8 Novembre 1875, en exécution de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, sur la tenue des
Registres de l'état civil, par moi, notaire détenteur de registres de la paroisse de
Lachaux.

L'écuyer
A

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de l'Arron-
dissement de Cossonay. & Cossonay le 3 Janvier 1876 L'écuyer
A

REGISTRE DES MARIAGES

N^o

Le _____ mil-huit-cent-
à été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE d

N^o

Le _____ mil-huit-cent
a été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

N^o

Le _____ mil-huit-cent-
à été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

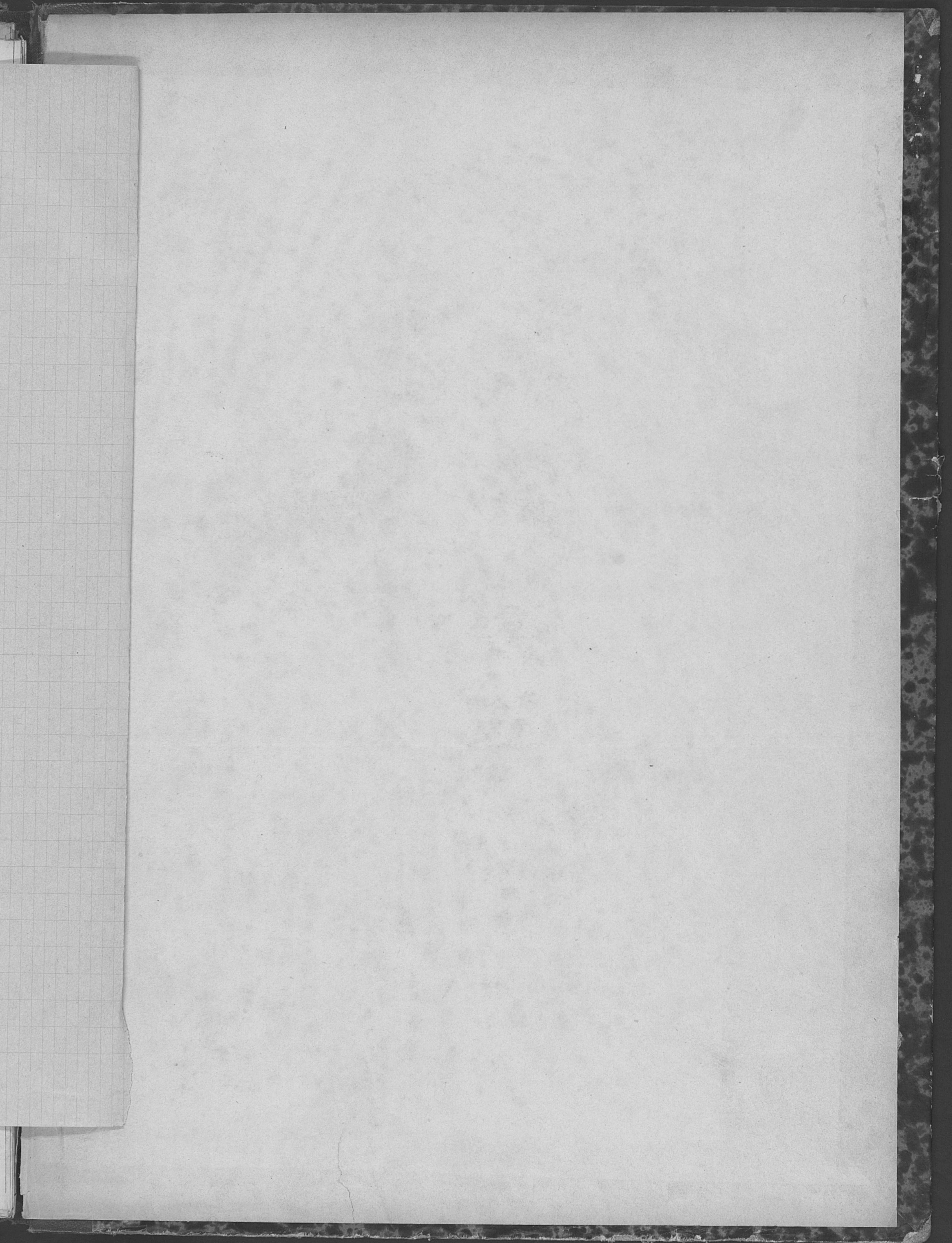
domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu



Ed

M A

Répertoire

du registre des mariages de la paroisse de La Chaux.

année		page	année		page
1842.	Audetat - Leubaiz	44.	1836.	Desponds - Renaud	29.
			1837.	Duboux - Tissot	30.
			1840.	David - Rosset	41
1821.	Berthol - Renaud	1.			
	id - Humbert	1.			
1832.	Bournand - Secoultre	13.			
1834.	Berger - Valand	10.	1843	Epars - Mingard	49
1837	Babelay - Golaz	32			
	Badoux - Guex	35.			
1844.	Bubloz - Guaz	51.			
	Blanchet - RoCHAT	53	1821.	Guex - Guex	2.
1849}	née Rossy	53	1823.	Gingins - Berthol.	3.
1866.	Berthold - Renaud	78	1833	Guex - Aubert	14
1867	id - Dutoit	79	"	Guex - Favre	15.
1869.	Benggely - Chamot	83.	1834.	Guyaz - Rosset	18.
	Berney - Guex	85.	"	Guex - Rossy	20.
1871.	Berthold - Renaud	87	"	id - Exolliet	21.
1872.	idem - idem (divorce)	90	"	Gleyre - Exolliet	22.
1879	Berger - Dumont, ne Dufour.	64	1836.	Guex - Guex	27
			"	id - Dufour	28
			"	Gleyre - Favre	43.
1823.	Chamot - Longchamp	3.	1851.	Guex - Hofer (55)	55.
1825.	id - Renaud	23.	1855.	id - Secoultre	60
1835	id - Guex	25	1864.	Guex - Berthold	75.
1836.	Chamot - Guex	26.	"	née Mingard	75.
1838	Colliond - Paillard	37.	"	Guex - Gleyre.	76
1842	Curchod - Exolliet	45.	1867.	Guex - Roptaz	80
1852.	Clement - Berthold	57.	1870.	Guex - Giron	86.
1855.	Chamot - Musy	60			
1859	Chanson - Moser	63.			
1863.	Chevalier - Renaud	70	1827	Humbert - Renaud	7.

N^o

Le
à été

fils de
et de
d
don
age de

	page	année	page
1824. Jotterand-Curchoy	4	1861. Rossy-Rosset	66.
1828. Jaquillard-Bubloz	9.	1863. Renaud-Gaudin (divorce)	71.
1837. Jaillet-Decurnex.	31.	" } Rosset-Jaquillard }	74
1864. Jaccard-Guex	73	" } (divorce) }	—
		{ Renaud-Courvoisier }	—
		1873 } — née Junod }	91
1826. Moser-Bubloz	6.		
1827. Mauge-Lecoultre	7.	1823. Schmidt-Chamot	3.
1840. Moser-Ansermier	40.	1854 id - Clavel	59
" Morel-Marrel	42.	" id - Guex.	69
1851. Mingard-Gleyre	54		
1859. Meyland-Rochat.	64		
1867. Meylan-Reymond	81	1824. Trolliet-Laurent	5.
" id - Golay	82.	1838. Truan-Berthet	38
		1843. Trolliet fr. B ^e & Guex aline	47.
		" id fr. Francis & Guex, Francis	48
		" — = coise-Danielle }	
1874. Neuschwander-Guex	92	1869. Tardy-Chamot	84.
1824. Seyrollaz-Renaud	4.	1823. Voland-Bally	10
1839. id - Rochat	39	1838. Vulliet-Rochat	36
1845. Panchaud-Dupuis.	50.	1846 Voland-Golaz	52
1863. Seyrollaz-Chamot	72	1855. Voland-Rosset	62.
1865 Sittet-Guex.	77.	1861. Vuichet-Lachenal	67.
		1871. Vichet-Vulliens (divorce)	88.
1828 Renaud-Chamot	8		
1833. Rossy-Rosset	16.		
" Renaud-Renaud	17	1851. Yersin-Humbert	56
1835. Rochat-Rossy.	24.		
1837 id - Moraz	33		
" Renaud-Baudat	34.		
1855. id - Kaesermann	61.		

page

66.

71.

74

—

—

91

3.

59

60

5

38

47.

48

84.

10

36

52

62.

67.

88.

56

N^o

Le
à été

1824. Jott
1828. Jac
1837. Jaille
1864. Jac

filz de
et de
d
don
agé de

1826. Mos
1827. Mos
1840. Mos
" Mos
1851. Min
1859. Mer
1867. Meyl
" id

1874. Neu

1824. Seyr
1839. Seyr
1845. Jan
1863. Seyr
1865. Bitte

1828. Rena
1833. Ros
" Rena
1835. Roch
1837 id
" Rena
1855. id